

DOSSIER Les nouveaux défis de la filière bois

VIE DE LA CCI

Accompagner les petites structures
de la côte Est

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Devenez un commerçant éco-responsable !

GOLF, irresistible.

PUBLICIS FREELANCE



à partir de **2 350 000^F**

Modèle présenté avec jantes alliage 18" en option.

Son design unique la distingue des autres voitures de sa catégorie. Plus fascinante que jamais, encore plus sportive avec une nouvelle aérodynamique, elle réussit pourtant à rester fidèle à elle même : la Golf.

Équipements : 10 airbags, ESP (anti-patinage), ABS, jantes aluminium 16", Start & Stop, détecteur pluie et lumière, frein parking électrique, radar de recul et anti-collision avant, volant multifonctions, media in : iPod, iPhone, écran tactile, bluetooth...



Das Auto.

* Participation Eco VHU de 3 500 Frs en sus.



SIA - MAGENTA AÉRODROME - NOUMÉA - TÉL. 26 12 72 - FAX. 26 48 68 - E-MAIL : sia@hgj.nc

PARKING DU NORD - KONÉ - TÉL. 47 50 60 - E-MAIL : parkingdunord@mls.nc

NOS AGENTS : NORD AUTO KONÉ 42 84 84 / GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94 / ALV POINDIMIÉ 42 58 00 / AUTOPOINT LIFOU 45 15 10



* La voiture

Sommaire

Les nouveaux défis de la filière bois

p22



Actualités

Le 1^{er} salon du logiciel et du numérique ouvre ses portes p4

Vie de la CCI

Suivre ses consommations énergétiques pour augmenter sa compétitivité p5

Accompagner les petites structures de la côte Est p6

ZOOM ENTREPRISE

Ils font parler la terre



Actualités

d'entreprises p10-11-12

Création d'entreprise

Révolife : vive les nanotechnologies ! p14

Économie

Le tourisme de croisière en pleine croissance p16

Les brèves du Pacifique p17

Provinces

La station Total Teari fait le plein p18

Économie numérique

Incontournable Facebook p20

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Devenez un commerçant éco-responsable !

p28



Fiche pratique

Recruter : un parcours codifié p30-31

Formation

Formation professionnelle : quoi de neuf en 2015 ? p33

C'est officiel p36

Repères Économiques p37

Foire aux Questions/Agenda p38

Reprises d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoë - Comité de rédaction et coordination : Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Françoise Bonnet Crestani, PY Minier, Rectiligne, Kathleen Rengnet, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture : Adrien Collot - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 13 700 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

JENNIFER SEAGOË
Présidente de la CCI-NC

Le dossier du mois de mars du *CCI Info* est consacré à une filière porteuse d'espoir pour l'avenir et le développement durable de la Nouvelle-Calédonie : le bois.

Un temps délaissé au profit d'autres matériaux, depuis quelques années, pour des raisons à la fois économiques, écologiques et esthétiques, le bois signe son grand retour dans les constructions. La multiplication des maisons en bois, des chalets et des farés en kit, montre l'engouement des particuliers. Et la tendance architecturale ramène ce matériau dans les structures d'édifices publics tel l'hôtel Sheraton Deva à Bourail, qui en est l'une des plus belles illustrations. Avec la mise en place de quotas d'importation et le développement de la sylviculture, la filière bois s'affirme de plus en plus fortement dans le paysage économique local.

Dans cette édition, vous découvrirez également un nouvel outil de suivi des consommations énergétiques mis à la disposition des entreprises par la CCI, la création d'un poste d'accompagnateur itinérant en gestion des petites structures de la côte Est, et bien d'autres informations qui, nous le souhaitons, vous seront utiles.

Bonne lecture.

LE 1^{ER} SALON DU LOGICIEL ET DU NUMÉRIQUE OUVRE SES PORTES

Organisé par l'agence Pop Events pour les entreprises calédonniennes, ce salon se veut un véritable carrefour de rencontres entre les professionnels et les institutions. Un important programme de conférences animées par les exposants permettra au public visé de connaître l'état d'avancement des projets numériques en cours et à venir, et de découvrir toutes les nouveautés des acteurs du marché et les dernières innovations technologiques (data center, cloud computing, ERP, etc.). Une occasion pour les visiteurs, quels que soient leur secteur d'activité ou leur domaine de compétences, d'obtenir des réponses à toutes leurs questions en matière de solutions logicielles et numériques. La CCI, un des partenaires de ce salon, sera présente lors de l'événement. Salon du logiciel et du numérique - 18 et 19 mars de 9h à 18h au Château Royal - Entrée libre et gratuite.

Plus d'informations :
Tél. 79 64 64 / www.salondulogiciel.nc

4

10 millions



C'est le nombre de passagers transportés par Air Calédonie depuis sa création, le 9 décembre 1954, par une poignée de passionnés d'aviation. À l'occasion de ses 60 ans, la compagnie édite un beau livre anniversaire de 184 pages « 1954-2014 De la Transpac à Air Calédonie : 60 ans d'histoire dans le ciel calédonien ». C'est donc toute l'histoire et les moments forts de la compagnie qui

sont ainsi retracés au travers de photos anciennes, de témoignages et d'anecdotes. 60 portraits de métiers d'aujourd'hui permettent également de découvrir la multiplicité des métiers et des compétences nécessaires au bon fonctionnement d'une compagnie aérienne.

Le livre est en vente dans les points de vente Air Calédonie et sur www.air-caledonie.nc au prix de 4 300 F.

Se former en Nouvelle-Zélande

La Mission d'insertion des jeunes de la province Sud, en partenariat avec le Consulat général de Nouvelle-Zélande, lance une campagne d'information sur l'accès à la bourse de formation professionnelle de 2015. Cette bourse comprend des cours intensifs d'anglais de quatre à cinq mois, suivis d'une formation d'un an dans un institut professionnel/technique ou une université de Nouvelle-Zélande. Une opportunité à ne pas manquer pour les jeunes calédoniens afin d'obtenir une qualification reconnue, devenir bilingue et contribuer ainsi au développement des compétences du territoire ! Les prochaines réunions d'information collective sur cette bourse auront lieu au sein de l'espace du Cap mobilités le 25 mars et le 8 avril à 13h30, à l'antenne MIJ de Nouméa.

Plus d'information : www.mij.asso.nc

Candidat à l'apprentissage recherche entreprise



Afin de soutenir les BTS 1^{ère} année dans leur recherche d'entreprise, la CCI Apprentissage a organisé fin janvier un atelier dédié aux candidats à l'apprentissage. La nouveauté 2015 étant la création d'un CV virtuel posté sur la page Facebook de la CCI Apprentissage. Cette initiative novatrice a été remarquée par certains chefs d'entreprise qui ont salué la volonté et la motivation de ces jeunes. Une visibilité qui a

permis à la plupart d'entre eux de trouver leur entreprise d'accueil pour les 2 ans de leur cursus. Avis aux entrepreneurs : 2 jeunes en BTS comptabilité gestion des organisations et BTS Négociation relation client sont toujours en attente de leur entreprise ainsi que les candidats aux BAC PRO Commerce et Logistique.

Pour contacter les conseillères apprentissage du CFA :
m.salleles@cci.nc / p.paumel@cci.nc / e.moyer@cci.nc
CFA : CCI apprentissage NC

FEMME ET CHEF D'ENTREPRISE



Sous l'impulsion de la CGPME, Notylia, le cercle des femmes chefs d'entreprise, vient de naître avec comme objectif principal le soutien de l'entrepreneuriat féminin. Informer, échanger, créer et soutenir sont ses missions. Sans oublier la partie conviviale : se divertir. Ce cercle s'adresse à toutes les femmes chefs d'entreprise, auto-entrepreneuses ou patentées, qui souhaitent partager leur quotidien et leur savoir ou s'investir pour développer un projet grâce au réseau du cercle. En association avec Amphitéa AG2R la Mondiale, Notylia organise le 17 mars à l'hôtel Château Royal son premier événement de l'année 2015 : une conférence débat sur le thème de la protection sociale. Des professionnels présenteront les dispositifs existants et la soirée se clôturera par un cocktail. Cette conférence est entièrement gratuite et ouverte à toutes les femmes désireuses de rejoindre le cercle et intéressées par la thématique proposée.

Plus d'informations : cercle.notylia@gmail.com
Notylia NC

Suivre ses consommations énergétiques pour augmenter sa compétitivité

Les opérations pré-diagnostic énergie organisées par la CCI ont permis de mettre à jour un constat commun aux entreprises participantes : un manque de suivi de leurs consommations énergétiques. Un outil sera bientôt disponible gratuitement pour toutes les entreprises du territoire.

C'est bien parce que la maîtrise des consommations d'énergie est une priorité territoriale pour la Nouvelle-Calédonie, que la CCI, en partenariat avec le gouvernement et l'Agence pour la maîtrise de l'énergie (Ademe), a lancé en 2013 les pré-diagnostics énergie. Deux opérations ont été menées depuis qui ont permis à plus d'une vingtaine d'entreprises calédoniennes de bénéficier d'un bilan global énergétique. Un certain nombre de points faibles ont été mis en évidence lors de ces opérations in situ : manque de suivi des coûts électriques globaux et des paramètres liés à la consommation d'électricité, surcoûts liés à

des abonnements électriques non optimisés, manque de suivi des consommations d'eau, de gaz et de carburants...

Il était donc clair que la mise en place d'un outil de suivi des consommations énergétiques globales était une priorité pour la majeure partie des entreprises.

Création d'un outil de suivi des consommations

Courant mars, la CCI va donc mettre à la disposition de toutes les entreprises calédoniennes ce fameux outil de suivi des consommations énergétiques. Ce dernier a été mis au point

par le bureau d'études Solstis, spécialiste de la conception en développement durable, et financé par le Comité territorial de la maîtrise de l'énergie (CTME).

« Un outil incontournable pour toutes les entreprises, quelles que soient leur taille, selon Matthieu Ladiesse, responsable environnement à la CCI, et qui leur permettra de combiner compétitivité économique et développement durable ». En effet, chercher à réduire sa consommation d'énergie est non seulement un atout économique, mais c'est aussi entrer dans le cercle vertueux de la production de Négawatts*. « Réduire la source d'énergie nécessaire à la production de biens ou de services, rechercher sa meilleure utilisation possible plutôt que d'en consommer toujours plus, est une démarche gagnante aussi bien du point de vue de l'entreprise, que des clients mais également de l'environnement » affirme Matthieu Ladiesse.

COMMENT SE PROCURER L'OUTIL DE SUIVI DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ?

Cet outil sera téléchargeable gratuitement sur le site www.cci.nc et également disponible auprès du CTME www.maitrise-energie.nc, de l'ADEME et de la DIMENC (Direction de l'industrie des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie) www.dimenc.gouv.nc

Il sera également disponible dans les fédérations professionnelles afin de permettre une plus large diffusion auprès de toutes les entreprises calédoniennes.



LES AIDES FINANCIÈRES DU CTME

Le CTME vient en aide aux entreprises qui souhaiteraient faire réaliser des pré-diagnostics énergie par des bureaux d'études spécialisés. De même, des aides financières peuvent être accordées sur les investissements qui pourraient être préconisés suite à ces bilans. En savoir plus : contacter le CTME au 27 17 24 / www.maitrise-energie.nc

* Pour en savoir plus sur la notion de Négawatts nous vous conseillons le site de l'association Négawatt : www.negawatt.org

Contact :

CCI - Développement durable
Tél. 24 31 15 / environnement@cci.nc

Accompagner les petites structures de la côte Est

Depuis plusieurs années, la CCI, en partenariat avec les provinces Sud, Nord et Îles, a mis en place un dispositif d'accompagnement itinérant dans le secteur du tourisme. En 2015, un nouvel accompagnateur en gestion, dédié exclusivement aux petites structures de la côte Est, va venir renforcer ce dispositif.



6

Pour Frédéric Prentout, responsable des agences de la CCI « l'accompagnement itinérant permettant d'aider les petites structures touristiques à se professionnaliser est un outil de proximité particulièrement efficace qui a fait ses preuves sur le terrain. Il a permis de participer aux rééquilibrages Sud/Nord et Ouest/Est ». Suite à une étude réalisée en 2012 sur la côte Est ayant mis en évidence un besoin des promoteurs, gérants de petites entreprises de tous secteurs d'activité, d'être accompagnés dans les domaines

de la gestion, de l'organisation administrative et des obligations sociales, ce dispositif est apparu clairement comme le plus adapté pour répondre à cette nouvelle mission de terrain.

C'est ainsi qu'en partenariat avec la province Nord, mais également avec la participation financière de la Caisse des dépôts et consignations, le poste d'accompagnateur itinérant en gestion pour la côte Est a été validé pour l'année 2015.

Des objectifs concrets

L'accompagnateur, dont le recrutement est en cours, sera basé à Poindimié et aura pour objectifs de professionnaliser et rendre autonomes les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise. Pérennisation des structures et aide au développement économique durable de la côte Est sont au cœur de ce dispositif d'aide. Différentes thématiques d'actions individuelles seront déployées auprès des entreprises par l'accompagnateur : aide à la mise en place d'une organisation administrative rigoureuse, structuration de l'activité de gestion, formation pour comprendre les principes de base de la comptabilité, soutien pour la mise en conformité avec les obligations sociales et fiscales.

Cette professionnalisation des structures de la côte Est s'articule donc autour de trois axes de travail : la pédagogie afin de sensibiliser/vulgariser/former, le transfert d'outils de gestion qui permet de donner des outils efficaces et concrets, et enfin la validation des acquis. Pour Frédéric Prentout, « l'approche terrain de l'accompagnateur est essentielle, il sera en effet 3 à 4 jours par semaine au sein des structures, au plus proche des chefs d'entreprise et de leurs problématiques ».

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS PROMeut L'ENTREPRENARIAT

Parmi les nombreuses missions de la CDC, le soutien à la création d'entreprise tient une place de choix avec entre autres des dotations à l'Adie et à l'association Initiative NC, des crédits d'ingénierie, la participation à la création d'emplois d'activités qui développent l'attractivité du territoire... Pour Benoît Léger, directeur territorial de la Caisse des dépôts « soutenir la Chambre de commerce et d'industrie dans la mise en place de cet accompagnement itinérant en gestion des petites structures de la côte Est rentre parfaitement dans notre mission de contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Les objectifs sont parfaitement clairs et l'organisation proposée par la CCI permettra d'avoir des indicateurs chiffrés, un suivi précis des actions entreprises. Proximité, mise à disposition d'outils de gestion, formation et information, les trois axes qui sont au cœur du dispositif de l'accompagnement itinérant cadrent parfaitement avec notre volonté de promouvoir l'entrepreneuriat et la pérennisation des structures existantes ». La convention entre la CCI et la CDC a été signée pour l'année 2015, mais Benoît Léger souhaite « la reconduire sur 3 ans, afin de lui permettre de s'installer et ainsi voir se développer des actions concrètes sur le terrain ».

moi, je paie en ② ③ ④ fois

avec ma carte Visa ou Mastercard*
chez les commerçants affiliés
au réseau PnF

“et maintenant
jusqu'à 500 000 F”



RESEAU
PnF



Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF,
contactez le 256 990 pour un rendez-vous avec votre conseiller.

* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit
BCI
Groupe BRED

Ils font parler la terre

Né il y a tout juste un an, le bureau d'études TerraScope sonde et interprète les données géophysiques du sous-sol calédonien depuis la surface. Ses méthodes plus respectueuses de l'environnement sont aussi bien utilisées pour la mine que pour la ressource en eau.



8

Les sols n'ont plus de secret pour eux, ou presque. Depuis un an, Pierre Vaudelet et Christelle Mota, respectivement docteur en géophysique et ingénieur en géosciences, ont développé TerraScope, un bureau d'études spécialisé dans l'acquisition et l'interprétation des données géophysiques terrestres. Les méthodes de prospection géoélectrique, inventées par les frères Schlumberger il y a un siècle en Métropole, ne se sont développées en Calédonie qu'il y a une dizaine d'années. Elles présentent un avantage non négligeable : « utiliser des méthodes indirectes pour imager les sous-sols sans avoir besoin de faire de forage », fait valoir Pierre Vaudelet.

TerraScope utilise principalement la méthode dite de tomographie électrique.

« Pour différencier le type de roche que l'on va trouver, nous déterminons la résistivité du sous-sol. Un courant électrique d'intensité connue est injecté dans le sol, et nous mesurons une tension », détaille Christelle Mota. La résistivité, elle, est liée à l'eau contenue dans la roche.

Complémentaire aux investigations par sondages, cet outil a un impact très léger sur l'environnement, puisqu'il permet d'étudier les sols depuis la surface jusqu'à 100 mètres de profondeur. Il offre aussi l'avantage de baisser les coûts de prospection. On comprend mieux son succès auprès des mineurs. Autre atout : avec la tomographie électrique, « pas besoin de demande d'autorisation de la Dimenc. Seule une déclaration suffit », précise Christelle Mota.

Limiter les forages

Grâce à du matériel léger et une équipe réduite, TerraScope peut étudier les sols sur des zones très accidentées. « Quand la situation se présente, nous faisons appel à un technicien cordiste », indique Pierre Vaudelet. Parmi les projets en cours : l'étude de près de 9 km de linéaire dans un recoin isolé du Grand Sud, à la demande de Vale. « Il y a près de 2 h 30 de piste pour y aller. Notre équipe va devoir bivouaquer », précisent les co-gérants qui ont aussi recours à de la main-d'œuvre locale. L'étude géophysique de cette concession va permettre de déterminer les zones favorables. En revanche, elle ne permettra pas de donner la teneur en nickel des sous-sols.

Mais la mine n'est pas le seul secteur à qui profite cette méthodologie. La géophysique est également utilisée pour déterminer les ressources en eau. Elle permet de délimiter l'intrusion de l'eau de mer sur le littoral et ainsi d'implanter des forages d'eau potable sans risquer une pollution saline. Avant d'autoriser les agriculteurs ou particuliers à creuser un puits, les provinces veillent à ce que ces recherches aient été effectuées.

Bien que toute jeune encore, TerraScope ne compte pas s'arrêter là. « Notre philosophie, c'est de mettre en place d'autres techniques que la tomographie électrique », annonce Christelle Mota. Le bureau d'études propose également le recours au géoradar, une technique très utilisée pour la recherche de canalisations, dans le cadre de travaux de la chaussée. « Cette méthode ressemble un peu à une échographie », précise Pierre Vaudelet. Elle permet d'aller jusqu'à 10 mètres de profondeur, même si les recherches se font plutôt de 0 à 3 mètres. »

Contact :

TerraScope
15, rue Port-Despointes – Nouméa
contact@terrascope.nc

**18 & 19
MARS**
COMPLEXE
CHÂTEAU ROYAL

**20
15**

SALON DU LOGICIEL

**& DU NUMÉRIQUE
POUR L'ENTREPRISE**

**PLUS DE 20 EXPOSANTS
CONFÉRENCES
DÉMONSTRATIONS**



AVEC LA PRÉSENCE DE :



ACTIC
Nouvelle - Calédonie



**Observatoire
Numérique**
PROGRESSEZ VOS ENTREPRISES



DTSI
Direction des Technologies
et des Services de l'Information

AVEC LA PARTICIPATION DE :



HORAIRE : DE 9H À 18H - PLUS D'INFOS ☎ **79.64.64** SUR WWW.SALONDULOGICIEL.NC OU SUR 

**1^{ÈRE}
ÉDITION**

Chasseurs de cœurs



Bérangère Collin Barillon vient de créer une agence de rencontres dédiée exclusivement aux célibataires. Avec un master en management international en poche et une spécialisation en RH, cette jeune Calédonienne propose aux célibataires du territoire un service personnalisé et confidentiel de rencontres basées sur les affinités, les aspirations profondes et les profils psychologiques croisés. Au-delà des rencontres traditionnelles en tête-à-tête, l'agence Aphrodite a misé sur un concept bien dans l'air du temps : la création d'événements thématiques (sortie en bateau, cours de cuisine, randonnée, week-end en brousse, sortie sur un îlot, etc.). Une manière conviviale et originale de faire se rencontrer les célibataires en quête de l'âme sœur, sélectionnés en fonction de leur âge et de leurs affinités. Une offre de services qui repose sur l'accompagnement, le conseil et le coaching.

Agence
Aphrodite
Créateur de Rencontres pour les Célibataires
En Nouvelle-Calédonie

Aphrodite – 9 rue Jacques Cartier – Le Rialto – Vallée du Génie
Tél. 24 84 09 / aphrodite.agence@gmail.com
www.agence-aphrodite.com

10

Voici venu le temps de la 4G

Depuis le 16 février dernier, l'OPT a ouvert le réseau 4G, marquant ainsi une nouvelle étape vers la généralisation du très haut débit mobile au service de la performance économique des entreprises et des usages numériques des Calédoniens. Les bénéfices de la 4G : un téléchargement des applications, des fichiers ou des vidéos HD, 10 fois plus rapide grâce à un débit allant jusqu'à 20 Mb/s (contre 2 Mb/s précédemment) des visioconférences ultra fluides, des films en streaming et HD, la possibilité d'accéder à Internet en toute mobilité à partir d'un Smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. Les 18 900 clients souscrivant déjà à l'Internet Mobile bénéficient pour le même tarif d'une évolution de leur offre leur permettant d'atteindre un débit jusqu'à 20 Mb/s et ainsi de plus de réactivité pour répondre à leurs attentes. 55 sites sont d'ores et déjà équipés en 4G dont Nouméa et Grand Nouméa, Poindimié, Bourail, Tontouta, La Foa, Koné, Koumac, Plum, Lifou... pour atteindre 150 sites opérationnels à l'horizon 2016 avec plus de 85 % de la population calédonienne desservie. Une infographie est disponible sur le site www.opt.nc qui permet de suivre l'évolution de la disponibilité de la 4G sur le territoire.



Bio par conviction et par passion



Biomonde, le groupement coopératif de magasins bio indépendants, compte une nouvelle boutique sur le territoire : celle ouverte tout récemment par Fabienne Gandet à Robinson. Cette ancienne directrice de l'association Biocalédonia (certification biologique) souhaite ainsi démocratiser les produits biologiques car « aujourd'hui nombreux sont les Calédoniens aussi bien sur la grande terre que sur les Loyauté à être concernés par une alimentation saine ». La boutique propose aux habitants de Robinson et des environs toute une gamme de produits diversifiés : produits alimentaires biologiques certifiés, produits sans gluten, fruits et légumes certifiés Bio Pacifika en provenance de tout le territoire, produits cosmétiques bio, huiles essentielles, produits pour l'hygiène et le soin, thés bio en vrac de la marque de référence Gaïa, vêtements pour bébé en coton bio de Nouvelle-Zélande... Sans oublier un coin cadeaux avec de la vaisselle écolo en bambou et un espace librairie (cuisine et santé). Le bio s'invite dorénavant à Robinson !

Biomonde Robinson – 48 rue Victorin Boewa – Boutique ouverte en continu de 8h30 à 18h (le samedi de 8h30 à 15h).
Tél. 29 82 81 / [Facebook Biomonde Robinson](https://www.facebook.com/BiomondeRobinson)

Initiative NC change d'adresse

Pour faire face à son développement, Initiative Nouvelle-Calédonie a quitté la pépinière de la CCI et s'est installée dans de nouveaux locaux, place des Cocotiers. C'est dans un espace de 70 m², permettant la confidentialité des entretiens, que l'association accueille les porteurs de projet, ses partenaires et les bénévoles. Début février, les partenaires bancaires, consulaires, et autres membres du comité d'agrément ont inauguré ce nouvel espace. Association à but non lucratif, Initiative Nouvelle-Calédonie est membre du réseau Initiative, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en Métropole. Leur mission : aider à la création, à la reprise et au développement d'entreprises par l'attribution d'un prêt d'honneur (prêt personnel sans intérêts ni garantie) qui vient consolider les fonds propres et faciliter l'accès au prêt bancaire.



Initiative Nouvelle-Calédonie - 47 rue Jean Jaurès
Tél. 24 40 14 – www.initiative-nc.com

✧ Betikure parc lodge : le choix de la qualité

Brigitte et Patrick Bachelet accueillent depuis quelques mois sur la commune de Bourail une clientèle de professionnels et de particuliers dans un lieu où règnent calme, beauté, luxe et convivialité. Au cœur d'un parc de 20 hectares planté de centaines de palmiers et autres espèces, Betikure parc lodge propose six mini-villas et une suite adaptée aux personnes à mobilité réduite. Chacune des six structures parfaitement intégrées dans la nature peut accueillir de 2 à 9 personnes et offre de belles prestations : chambres climatisées, jacuzzi privé, cuisine équipée, terrasse... Betikure c'est aussi une table d'hôtes gourmande réservée aux clients du lodge, une grande piscine à débordement et un accueil chaleureux. Une halte d'exception lors d'un déplacement professionnel (-10 % en semaine pour ce public) et un lieu de villégiature hors des sentiers battus pour les particuliers. À découvrir !

✧ Betikure parc lodge – Bourail – Tél. 46 23 60
betikure.parc.lodge@gmail.com / www.Betikure.com



© Betikure parc lodge

✧ Inauguration de la BNC de La Foa



Ouverte le 26 janvier dernier, inaugurée le 12 février en présence de Corinne Voisin, maire de La Foa, entourée de son équipe et des chefs coutumiers du district, la nouvelle agence de la Banque de Nouvelle-Calédonie propose ses services bancaires aux particuliers et aux professionnels de la région de La Foa. Une agence de 320 m², une équipe compétente, une zone libre-service accessible 24h/24 et 7j/7 (pour les opérations courantes en toute sécurité), un drive cash, véritable première sur le territoire permettant aux clients de retirer des espèces sans descendre de voiture : l'agence de La Foa marque une nouvelle étape du développement de la Banque de Nouvelle-Calédonie en brousse. La BNC, filiale ultra-marine de la BPCE et acteur majeur du développement économique en Nouvelle-Calédonie, c'est : 19 agences et centres d'affaires et plus de 300 collaborateurs au service des particuliers, des entreprises, des collectivités et des professionnels de l'immobilier.

✧ BNC – Agence de La Foa – Tél. BNC line : 25 74 00
contact@bnc.nc / www.bnc.nc

✧ My Shoes : le 1^{er} chausseur maroquinier du nord



C'est pour répondre à un véritable besoin de la population de la province Nord que Marina et Ronan Pouliquen ont ouvert My Shoes, au Centre commercial Teari à Koné. Dorénavant, plus besoin de se rendre à Nouméa pour chausser toute la famille de 0 à 100 ans ! Sur 105 m², My Shoes propose du choix, de la qualité, des modèles tendance, quel que soit le besoin (confort, ville, soirée, sport, etc.). De nombreuses marques ont été sélectionnées par le couple – françaises, italiennes ou encore japonaises – afin de proposer à chacun le modèle de son choix : Converse

côte Mellow Yellow, Guess, Feiyue la japonaise très en vogue, et bien d'autres... La boutique est ouverte depuis novembre dernier et Ronan Pouliquen se félicite du succès rencontré : « nous sommes idéalement situés dans un centre commercial ouvert en continu du lundi au dimanche et à un carrefour stratégique dans le nord. De plus, les prix que nous pratiquons sont les mêmes qu'à Nouméa ! ». Chacun peut donc trouver chaussure à son pied dans le nord !

✧ Koné Shoes – Tél. 42 43 47
www.jeco.nc/vitrines/my-shoes



❖ L'ImprOoviste : le restaurant qui lutte contre la vie chère

La démarche est originale et mérite d'être soulignée : une baisse de tarif de 30 % ! C'est ce que propose ce restaurant de Magenta dans lequel Hervé Matringe officie en cuisine depuis quelques mois. Pour cet ancien chef du 1881, du CNC et du Rivland, « il est possible de proposer aux clients une cuisine de qualité faite avec les produits frais du marché tout en pratiquant des prix raisonnables ». D'ailleurs sa clientèle ne s'y est pas trompée car depuis cette baisse de prix spectaculaire, le chiffre d'affaires du restaurant est en augmentation constante ! Le chef propose une cuisine du monde inspirée de nombreuses influences, avec des saveurs surprenantes (et des frites fraîches « maison », les amateurs apprécieront !). Hervé Matringe n'est pas à court d'idées et de nombreux nouveaux projets devraient voir le jour à L'ImprOoviste au cours de l'année. Une table à découvrir !

❖ L'ImprOoviste - ouvert du lundi au vendredi (midis et soirs)
158 rue Bénébig - Magenta - Tél. 27 84 78



❖ Pour l'amour du beau



C'est dans une boutique totalement réaménagée afin de laisser la part belle aux produits que Prunelle maison accueille depuis plusieurs mois sa clientèle. Tout l'univers de la maison se retrouve dans ce bel espace, en provenance en majorité de la créative Italie avec des marques comme Arte Pura, Fabrica del lino, Linum, Vivaraise ou encore Society. L'art de la table (nappe, serviette, torchon, set de table, vaisselle) cohabite harmonieusement avec la chambre (housse de couette, drap, taie, plaid, couvre-lit) et la salle de bain (serviette de toutes dimensions, tapis de bain, peignoir, kimono, chaussons, accessoires). Tapis, coussins de différents formats et matières, gadgets déco (patère, bougie), chaises Acapulco, et produits pour l'extérieur viennent compléter l'offre maison. Du côté des matières, là encore c'est la qualité et le noble qui l'emportent avec le lin, le coton, le velours, l'éponge, le nid d'abeille. « Quant aux prix, il y en a pour toutes les bourses » précise la responsable de la boutique.

❖ Prunelle maison - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
6 rue du Docteur Lescour - Quartier latin - Tél. 28 94 49

ÂBORO : 20 ANS AU CŒUR DU MONDE DU TRAVAIL CALÉDONIEN

À sa création en 1995, Âboro qui s'appelait alors Ecco, participe à l'entrée des entreprises calédoniennes dans une nouvelle ère : celle du travail temporaire, alors en pleine expansion en Métropole. Au fil des ans, la société change de nom pour devenir Adecco puis finalement Âboro en 2014. C'est ainsi que depuis 20 ans ce spécialiste du travail en intérim et du recrutement et conseil en solutions RH accompagne la croissance économique du territoire. Les clients historiques d'Âboro sont autant de projets qui sont au cœur de la construction économique du territoire : l'hôtel Le Méridien, le convoyeur de Tiébaghi, le centre Tjibaou, le four Demag 10 de la SLN, Goro, la gestion des dockers occasionnels du port autonome, etc. C'est avec la création des services de ressources humaines au sein des entreprises, dans les années 2000, qu'Âboro commence à étoffer son offre de services en proposant des conseils d'évaluation et des solutions RH. Danièle Brault-Delahaie, à la tête d'Âboro depuis sa création en 1995, a toujours impliqué son agence auprès du monde syndical et patronal et dans les groupes de travail autour de la formation et de l'emploi en général. Aujourd'hui, Âboro c'est : 600 clients à l'année, 1 800 intérimaires, 300 personnes en recrutement à l'année (dont 5 % hors du territoire) et la volonté affirmée de continuer à augmenter le niveau de compétences en Nouvelle-Calédonie et à développer de nouvelles niches de services pour les entreprises et les institutions. L'agence intervient sur plusieurs secteurs : BTP/industrie, tertiaire, cadres/dirigeants. Sans oublier une agence Âboro en province Nord.

❖ Âboro - www.aboro.nc / [Facebook](https://www.facebook.com/aborocaldonie) Aborocaldonie



DES PROS AU SERVICE DES PROS NOS VÉHICULES UTILITAIRES



— PARTENAIRE OFFICIEL DES CAGOUS —

CITROËN BERLINGO



Jusqu'à 890 Kg
CHARGE UTILE



Jusqu'à 4,1m³
VOLUME UTILE



Jusqu'à 1,25m
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 3,25m
LONGUEUR UTILE

+ LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box (kit main libre + port USB)
- Des consommations et émissions de CO₂ records
- Protection sous moteur

En **Nouvelle-Calédonie**, le Citroën Berlingo est un des **leaders** du petit fourgon utilitaire !

www.citroen.nc

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Tél. : 41 40 70

Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 99 08 30 / Poindimié - Parkauto : 77 66 29 / Koné - NC Motors : 46 61 61

Acteur majeur de la location de voitures en Nouvelle-Calédonie, Budget assure la fourniture de véhicules pour les sites miniers depuis plus de 10 ans. Heureux de vous proposer dorénavant son tout nouveau Ranger 4x4 entièrement modifié pour les besoins de la mine, Budget possède d'ores et déjà l'un des plus grands parcs de ce type de véhicules disponibles à Nouméa comme à Koné.



En effet, pour répondre aux besoins du marché calédonien et pour permettre à ses prestigieux clients d'assouplir leur parc automobile, Budget a décidé de faire modifier des véhicules sortis de concession en les dotant d'un gyrophare, d'un porte drapeau, de bandes réfléchissantes, d'une alarme de recul, d'un 3^e feu stop sans parler des fameux ROPS (barres de renfort intérieures).

Mais Budget ne s'arrête pas là. Soucieux de la sécurité de ses clients, la société de location fournit sur demande avec tous ses 4x4 mine, un kit de sécurité complet. Rangé dans un sac prévu à cet effet, le conducteur trouvera un extincteur, une trousse de premier secours, un triangle, un

fanion, un gilet fluorescent, 2 manilles et un câble pour tractier un autre véhicule ainsi qu'un « Spill Kit » (kit environnemental).

Si un véhicule tombe en panne sur la mine de Koniambo, une voiture de courtoisie est immédiatement envoyée sur place le temps de la réparation ou de l'échange.

Enfin, pour la plus grande tranquillité de ses clients, Budget propose une assurance

tous risques, une assistance 7 jours sur 7 et 24h sur 24, un kilométrage illimité (selon conditions), un entretien du véhicule sur la base de 15 000 km, des pneumatiques mixtes ou crantés et un lavage intérieur par mois.

Confort, fiabilité et simplicité sont les maîtres-mots qui ont décidé KNS, Dumez ou encore Hatch à faire confiance à Budget.

Caractéristiques du pick-up Mine

Bandes réfléchissantes /// Gyrophare /// Alarme de recul /// Bip de recul /// Feu de recul /// Feu stop supplémentaire /// Barre de renfort intérieure (ROPS) /// Porte drapeau /// Kit complet de sécurité (sur demande)

NOUMÉA VAL PLAISANCE - Tél. [687] 276 060 / TONTOUTA AÉROPORT - Tél. [687] 352 492 / KONÉ CENTRE VILLE - Tél. [687] 425 925

Révolife : vive les nanotechnologies !

Jeune, moderne et écolo : Révolife a tout pour plaire. Issue de la volonté d'entreprendre d'un trio de moins de 30 ans, la société propose depuis quelques mois des produits dits hydrophobes. Concrètement, ils isolent diverses surfaces des projections de liquides, grâce aux nanotechnologies.



14

Quand la science rencontre la vie quotidienne et s'adjoint les services de l'écologie, le résultat est plus que séduisant. Brice Bonhomme, Guillermo Tredicce et Pierre-Erwann Quintin ont d'ailleurs succombé à la recette et proposent aux Calédoniens, depuis avril dernier, les produits Nano4Life au travers de leur société Révolife. « Ces produits d'origine européenne se présentent sous forme de spray et se pulvérisent sur différentes surfaces, décrit Brice. Grâce aux nanotechnologies utilisées, la surface devient hydrophobe, autrement dit, elle rejette

l'eau mais aussi tous les liquides ». Les particules s'agglomèrent et glissent le long de la matière traitée selon « l'effet lotus », du nom de la fleur sur laquelle l'eau perle naturellement. Chaussures, canapé, tee-shirt, clôture ou même toiture en bois, margelle en pierre... Les possibilités sont extrêmement étendues. Et pour ne rien gêner, il n'entre dans leur composition que des éléments respectueux de l'environnement, aucun produit toxique. « Nous sommes tous les trois sensibles à la préservation de la nature et cet élément a joué de tout son poids dans notre choix », ajoute Brice Bonhomme.

Une aventure commune

Plutôt coutumiers du monde de la nuit et des vagues de l'océan sur lesquelles ils aiment passer de longues heures, les trois associés avaient, chacun de leur côté, l'envie de se lancer dans une activité différente. Combinant leurs idées, leurs compétences et leurs motivations, ils tentent donc ensemble une aventure dont ils avaient tout à découvrir. « Nous connaissions peu cet univers mais nous avons été particulièrement soutenus par notre transitaire Saga et par la CCI grâce à la formation d'aide au démarrage ». Restait à organiser le trio. C'est chose faite : Brice à la commercialisation, Guillermo à la gestion, Pierre-Erwann au marketing. Le groupe a désormais trouvé son mode de fonctionnement et s'apprête maintenant à proposer aux magasins de bricolage et aux quincailleries de nouveaux produits de la gamme, cette fois-ci destinés aux decks, aux carrosseries et aux vitres de voitures ainsi qu'aux bateaux, marquant une nouvelle étape dans la toute jeune existence de Révolife.

BCI.net
La liberté, ça compte...

www.bci.nc

+ d'info au 256 990
coût d'un appel local

www.bci.nc

BCI
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Cédolée d'Investissement • SAEI au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (837) 27 40 35 • RCS Nouméa 58 B 015 479 - Riset n° 015 479 001

Info pratique :

Informations et contacts
sur www.nano4lifenc.com
ou sur [f nano4lifenc](https://www.facebook.com/nano4lifenc).

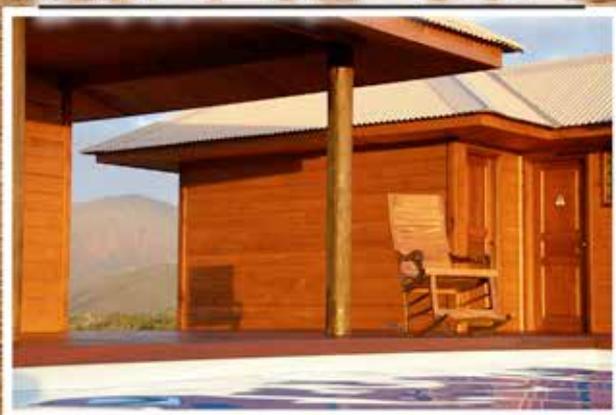
LE NORWICH

13 RUE GEORGES BAUDOUX
QUARTIER DE L'ARTILLERIE

- Une surface de 2 400 m² sur 2 étages
- 91 places de parking
- Bureaux standing entourant une maison chargée d'histoire datant des années 1940.

**BUREAUX
DE STANDING
À LOUER**

Contactez Nathalie
au 255 264
ou au 777 458



LOT 21 - ALLÉE DU PALADIUM - ZIPAD PAÏTA
TÉL. : 46 49 04 - GSM : 77 67 38 - villabois@lagoon.nc
www.villabois.nc

Le tourisme de croisière en pleine croissance

Située à seulement deux jours de traversée de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'une situation géographique qui fait d'elle une des destinations prisées de nos voisins australiens. Et les perspectives de croissance du tourisme de croisière sont au beau fixe !



« Les pieds dans l'eau »

La clé de ce succès ? « Elle tient principalement en deux mots, mixité et fréquence des escales, résume-t-on chez Kenua. Ce que recherche le croisiériste australien, c'est l'authenticité, les îles et les grandes plages de sable blanc. » Les habitants de l'Île des Pins, Lifou et Maré l'ont bien compris et déclinent des concepts « les pieds dans l'eau » : massage, tressage de cheveux et vente de brochettes sur la plage, artisanat, activités... qui séduisent les passagers et participent à l'économie locale. À Lifou, « rôdés » aux paquebots depuis plus de quinze ans, les habitants avouent avoir acquis une autonomie financière sans pour autant rompre avec leur mode de vie traditionnel. « Ils se mobilisent pour travailler les journées où un paquebot est attendu puis retournent à leur quotidien. Cela leur permet de mettre en valeur leurs us et coutumes et c'est un frein à l'exode rural », explique Vincent Than Trong.

Des infrastructures qui doivent évoluer

Mais qu'en est-il réellement de l'impact économique ? Selon le dernier rapport de l'ISEE, un croisiériste dépense près de 5 000 francs, ce qui représentait un volume monétaire de 1,6 milliard en 2013. Un montant qui devrait

77 %

Ces dix dernières années la demande pour la croisière dans le monde a augmenté de 77 % passant de 12 millions à 21,3 millions de passagers.

Source : Cruise lines international association.

croître au vu des perspectives qui se dessinent avec 800 000 à 1 million de croisiéristes annoncés d'ici dix ans. Avec comme corollaire la nécessaire évolution des structures d'accueil. « Les structures actuelles ne permettent pas d'absorber un tel flux. Aujourd'hui, on refuse déjà des escales, faute de place », note Élodie Jaunay. Constat que partage le directeur du Port autonome, Philippe Lafleur : « Nos infrastructures ne sont plus adaptées à la croissance des croisières. La petite rade ne peut recevoir qu'un seul paquebot dont la longueur n'excède pas 250 mètres. Au-delà, les bateaux doivent accoster au quai du commerce (grande rade) qui ne peut en héberger plus d'un à la fois. » Dans le schéma directeur du Port autonome, arrêté en février 2014, l'accent a été mis sur la croisière. Il se prépare à accueillir simultanément deux paquebots de 300 à 330 mètres de long en grande rade avec le projet de construction d'un quai à épi. Un projet estimé à 7 milliards de francs.

16

Avec 170 bateaux accueillis dans la petite et la grande rade de Nouméa en 2014, soit plus de 350 000 passagers - chiffre qui ne prend pas en compte les paquebots qui vont directement à l'Île des Pins, Lifou et Maré - le tourisme de croisière est un marché qui se porte très bien. « L'an dernier, on a même reçu cinq bateaux simultanément à Nouméa et aux mouillages dans les îles », s'enthousiasme Élodie Jaunay, directrice de l'agence Kenua qui gère 99 % des escales sur le territoire. En 2014, cet agent maritime a enregistré 426 escales en Calédonie, dont 164 à Nouméa, 105 à l'Île des Pins, 98 à Lifou et 59 à Maré. Un développement constant qui s'inscrit dans le sillage du succès australien où le marché est résolument porteur à l'image du marché mondial. « Finie l'image désuète de la croisière destinée aux plus riches et aux retraités. Aujourd'hui, on voyage en famille, en couple, entre amis, le tout sans faire et défaire ses bagages et avec une formule tout compris à moindre coût ! Avec en prime, plusieurs escales au choix dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Fidji) selon la formule choisie », assure Vincent Than Trong, gérant de l'agence Kenua.

EVALUER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Pour la présidente de la CCI, Jennifer Seago, « les croisiéristes sont un vivier potentiel de touristes amenés à revenir pour une plus longue durée. C'est une manne économique à ne pas négliger. Au-delà de la beauté de nos sites, les bonnes conditions sanitaires du territoire sont un des éléments qui jouent en notre faveur ». Pour la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie, « ce tourisme ne peut qu'être encouragé tout en veillant à la préservation de notre environnement. D'autant plus que c'est également pour sa qualité que les touristes choisissent notre territoire ». Elle préconise la création d'une entité ou d'une Chambre responsable de la coordination de ces paquebots, pour un meilleur accueil des passagers (signalétique, commerces attractifs, etc.). « Il est important de créer une synergie avec les commerçants afin qu'ils puissent bénéficier de ce marché en pleine croissance. » Par ailleurs, la CCI aimerait lancer une enquête sur le tourisme de croisière afin de confirmer les prévisions annoncées, dresser une estimation des retombées financières et, plus globalement, situer cette activité dans l'économie globale de la Calédonie.

FIN DU DIFFÉREND AÉRIEN ENTRE LES SALOMON ET FIDJI

Après sept mois de conflit opposant Fiji Airways et Solomon Airlines, les autorités salomonaises ont accepté de lever la suspension de leur Accord de services aériens, autorisant ainsi la reprise des liaisons tri-hebdomadaires entre Honiara et Nadi pour chacune des deux compagnies nationales. Toutefois, bien que l'ensemble des acteurs se félicite de cette reprise du trafic, la direction de Solomon Airways ne semble pas pleinement satisfaite du résultat des négociations et laisse entendre qu'elles avantageraient le transporteur fidjien. Affaire à suivre donc...

La CCI d'Australie Occidentale au secours de la compétitivité



© Carlings Purple

Dans un rapport qu'elle vient de publier sur l'avenir de l'industrie manufacturière, la Chambre de commerce et d'industrie d'Australie Occidentale, estime que c'est une idée fautive de croire que ce secteur n'est plus viable en Australie et qu'il faut juste « ajuster les paramètres stratégiques ». Elle va même plus loin en préconisant une refonte du

système fiscal actuel, jugé trop compliqué et restrictif, ainsi qu'un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés, actuellement de 30 % à 25 %, afin de soutenir la compétitivité des industriels locaux à l'international.

Quand l'administration passe au solaire

Dans le cadre de son programme pluriannuel de transition énergétique, fortement axé sur les énergies renouvelables, le gouvernement de Polynésie française vient d'inaugurer la mise en ligne de l'installation photovoltaïque du port de pêche de Papeete. C'est le premier d'une liste de cinq bâtiments administratifs qui doivent être équipés de panneaux solaires pour un montant total de 81 millions F (un investissement « amortissable » en moins de six ans, l'économie d'énergie réalisée représentant environ 15 millions F par an). Une seconde tranche de cinq autres bâtiments devrait commencer dès ce premier trimestre.



© DR

Papouasie Nouvelle-Guinée : plus de permis de pêche sans transformation

Le gouvernement papou a annoncé qu'il allait cesser de délivrer des licences de pêche aux propriétaires de navires ne disposant pas d'unités de traitement en Papouasie Nouvelle-Guinée, une fois que sera finalisé le projet Pacific Marine Industrial Zone (PMIZ). Le ministre du commerce et de l'industrie, Richard Maru, qui estime que le pays perd jusqu'à 2 milliards PGK (82,5 milliards F) par an en n'exploitant pas lui-même sa propre ressource halieutique, entend ainsi cesser de la « mettre à disposition de pays tels que la Thaïlande par exemple qui n'a même pas de thon dans ses eaux ».

LA WESTPAC SE DÉENGAGE PARTIELLEMENT DE LA ZONE PACIFIQUE



© DR

Le groupe bancaire Westpac vient d'annoncer sa décision de céder l'ensemble de ses activités dans cinq pays insulaires du Pacifique (Samoa, Cook, Salomon, Vanuatu et Tonga) à la Bank of South Pacific (BSP) pour un peu plus de 100 millions USD (10,6 milliards F) et de se concentrer sur des marchés plus importants tels ceux de la Papouasie Nouvelle-Guinée (où elle est la première banque) et de Fidji (où elle est la plus ancienne). La BSP, pour sa part, la plus grande banque originaire du Pacifique, est présente en Papouasie Nouvelle-Guinée (où elle a son siège), à Fidji et aux Salomon.

Des perspectives économiques positives pour 2015 en Nouvelle-Zélande, mais...

Bien que moins exceptionnelle que 2014, l'année 2015 devrait également être un bon cru pour l'économie néo-zélandaise : malgré des signaux mitigés au dernier trimestre, les dernières estimations de la Reserve Bank et du Ministère des finances restent élevées, le taux de croissance potentiel prévu étant de 3 % par an sans inflation. Néanmoins, la chute du prix des produits laitiers sur le marché mondial (divisé par deux depuis février) reste un sujet de préoccupation majeur pour nombre d'experts, pour lesquels cette tendance « obscurcit sensiblement l'horizon ».

La station Total Teari fait le plein

La station-service Total Teari a été inaugurée le 28 novembre dernier à Koné. Fruit d'un partenariat entre Total Pacifique et la société Nord Avenir, cet équipement ultra-moderne répond visiblement aux attentes des consommateurs de la zone VKP et de la province Nord.



Un chiffre
800

C'est le nombre de clients qui se rendent chaque jour à la station Total Teari.

« Dès l'ouverture, nous avons reçu un accueil très favorable de la population, reconnaît Pascale Chiara, co-gérante avec Christian Montagnat de la station Total Teari. Nous ne nous attendions pas à ce succès si immédiat, puisque notre prévisionnel de litrage était en deçà de ce que nous réalisons actuellement. » Une réussite qui a notamment contribué à recruter du personnel, l'entreprise étant passée en quelques mois de onze employés à quinze actuellement.

Mission de développement

Inaugurée en novembre dernier, en présence notamment des représentants coutumiers de la région VKP, des représentants de la province Nord, de la Direction de Nord Avenir et de la Direction du Groupe Total, la station Total Teari s'affiche comme un complexe résolument innovant et moderne.

Ce projet a été initié en 2004 par Total Pacifique et la SOFINOR, remplacée depuis 2014 par la société d'économie mixte Nord Avenir. Comme l'explique Sylvie Brier, responsable de la communication de Nord Avenir, « il s'appuie sur un partenariat économique avec un partenaire spécialiste du secteur et s'inscrit dans le cadre de la mission confiée à Nord Avenir de développement et

de diversification du tissu économique et d'intégration économique des populations locales de la province Nord ». Dans le cadre de ce projet d'envergure, Nord Avenir a ainsi fourni le foncier et construit les murs de la station-service. Total Pacifique l'a ensuite équipée à sa nouvelle norme T-Air. Elle est d'ailleurs la première station Total construite en Nouvelle-Calédonie selon cette norme économe en énergie.

Caractéristiques

La station Teari propose un ensemble de prestations séduisantes et performantes. L'équipement se compose de six pompes, d'une boutique, d'un site de restauration rapide, d'une aire de lavage Total Wash équipée d'un portique à brosses douces, d'un lavage haute pression et d'un espace aspirateur, d'un centre d'entretien automo-

bile Autofast sans rendez-vous, avec des forfaits très attractifs. « L'ensemble de ces offres attire bien sûr une clientèle de la zone VKP mais nous nous sommes aperçus que les consommateurs venaient de plus loin en province Nord », note Pascale Chiara. La station-service Teari apporte ainsi une valeur ajoutée, une complémentarité à l'offre existante dans ce domaine sur Koné. Elle permet également une synergie avec le Centre commercial Teari qui se trouve à proximité, né du partenariat entre Nord Avenir et le groupe Pentecost.

Contact :

Station Total Teari
21 avenue de Foué - Koné - Tél. 41 29 79

UN ACCÈS AU CARBURANT H 24, 7 JOURS SUR 7

Avoir accès au carburant H 24 et 7 jours sur 7, c'est le service en plus que propose la station-service. Une nouveauté dans la région. « Au départ, lorsque nous avons opté pour une station essence ouverte en continu, avec guichet la nuit, c'était un peu l'inconnu, reconnaît Pascale Chiara. Mais nous nous sommes vite aperçus que cette offre répondait vraiment à un réel besoin. » À tel point que la station accueille entre 150 et 200 clients, de 21h à 5h du matin.

**TOTAL
QUARTZ**



PROTÈGE VOTRE VÉHICULE



PROTÈGE VOS VIES

**PROTÉGEZ LES AUTRES ET VOUS-MÊME
QUAND VOUS CONDUISEZ**



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

TOTAL

Incontournable Facebook

Créer une page Facebook quand on est une TPE offre de nombreux intérêts. Parmi eux, développer sa notoriété, accroître sa visibilité et faire de la publicité à moindre coût. Mais encore faut-il maîtriser cet outil. Vous pouvez vous lancer seul ou faire appel à une agence qui vous proposera une prestation de community management.



20

Pour Antoine Derouineau, directeur artistique et associé de l'agence Imag'in production, « aujourd'hui, le web est devenu un levier indispensable pour développer sa visibilité, y compris lorsqu'on est une TPE, car l'objectif est de créer un réflexe d'achat chez le consommateur. Et, avec un taux de pénétration de plus de 50 %, soit un Calédonien sur deux, Facebook est le média social le plus attractif en Calédonie. Mais on conseille d'avoir en plus un site web avec un nom de domaine local ainsi qu'un hébergement local. » Un avis que partagent également Jean-Didier Koch de l'agence Cactus et Jean-Baptiste Danel (Zest). « Toute entreprise a besoin de communiquer, mais beaucoup, surtout les TPE, n'ont pas le budget pour le faire. Elles sont donc obligées de trouver des palliatifs à une stratégie de communication plus classique et se tournent vers le numérique. Pour développer son image, lancer un nouveau produit, etc., Facebook est le média le plus approprié mais il est essentiel de figurer sur d'autres plates-formes. » Les intérêts d'être sur Facebook sont multiples : développer sa

notoriété en créant une communauté qualifiée (des personnes différentes qui ont un intérêt commun, vous et votre marque), diffuser des actualités (nouveau produit, galerie photos, offre commerciale, événement...) en instantané et faire de la publicité efficace à moindre coût.

La publicité sur Facebook

Facebook propose différents types de publicité payante pour mettre en avant une entreprise ou un produit. Les publicités peuvent par exemple apparaître dans la colonne de droite ou bien dans le fil d'actualité de Facebook pour inviter l'internaute connecté à se rendre sur une page, à en devenir fan, à découvrir le site Internet d'une entreprise ou un produit.

Créer et animer sa page Facebook

Vous pouvez gérer par vous-même votre page Facebook. Mais attention, cette activité est chronophage ! Il faut poster régulièrement pour être efficace (de 2 à 3 fois par semaine), sans faute d'orthographe et le tout

avec pertinence, car parler pour ne rien dire ne permet pas de créer une communauté qualifiée.

Vous pouvez également faire appel à une agence qui pourra vous proposer une prestation de community management - création et animation de la page et gestion des campagnes de publicité - et/ou une formation de quelques heures qui varie selon vos objectifs et qui a pour but de vous inculquer la méthodologie nécessaire pour gérer votre page en totale autonomie. Si vous êtes accompagné par une agence, elle saura choisir les formats optimaux. Si vous êtes seul, pas de panique, Facebook vous propose une assistance vraiment efficace pour faire vos premiers pas sans erreur.



QUELQUES CLÉS POUR RÉUSSIR

Un visuel attractif : le taux de clics est l'élément majeur dans la réussite de votre annonce.

Celle-ci doit donner envie de cliquer !

Le ciblage : plus la cible est restreinte, plus la campagne est efficace. N'hésitez pas à faire des tests en changeant de cibles pour voir avec quels critères vous obtenez les meilleurs résultats. (ciblage géographique, âges, genre et intérêts).

PROFESSIONNELS

DÉVELOPPER SON CHIFFRE D'AFFAIRES



Frais de mise en place offerts*.

Artisan, commerçant, profession libérale ou chef d'entreprise, le paiement par carte bancaire est la solution sécurisée et pratique pour vous faire gagner du temps et... de l'argent !

Renseignez-vous auprès d'un conseiller BNC pour découvrir notre gamme élargie de Terminaux de Paiement Electronique (TPE).

*Offre soumise à conditions valable jusqu'au 30/06/15, dans la limite de l'installation d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) et d'un éditeur de Lecteur Chèques (ELC).



www.bnc.nc



Banque de
Nouvelle Calédonie
La banque, en mieux.



BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 9.843.480.000 F.CFP - RCS Nouméa 74B047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R 514-15 et R 530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - Mars 2015.

L'ABONNEMENT

Une autre façon de voyager

L'Abonnement Aircalin vous donne accès à des tarifs préférentiels et vous apporte des avantages exclusifs : flexibilité, service dédié, et conditions de voyage privilégiées.

- 30% de réduction sur les tarifs publics Top Liberté et Top Hibiscus
- Choix du siège à la réservation
- Enregistrement et embarquement prioritaires
- Un bagage supplémentaire gratuit
- Accès aux salons Affaires



Renseignements au 26 55 34 ou 26 55 00



CONCEPT



Aircalin

Nouvelle-Calédonie

www.aircalin.com



© KR



© Acher Collet



© KR



© Athrafiat - Calédonie



Les nouveaux défis de la filière bois

De vastes étendues, la possibilité de créer des forêts, des essences endémiques à forte valeur ajoutée... et pourtant la Calédonie importe 75 % du bois qu'elle consomme. Si la question de la sylviculture est restée longtemps en sommeil, la tendance commence à s'inverser. Depuis quelques années déjà, la prise de conscience des acteurs politiques a permis la mise en place de moyens pour développer la filière sur le territoire tout en valorisant la production locale.

Avant la grande tendance du béton et des ossatures métalliques, le bois était au cœur de l'habitat calédonien. On le retrouvait notamment dans la construction des cases et des maisons coloniales. Des problèmes essentiellement liés aux termites et au manque de traitement du bois ont poussé les architectes et les maîtres d'ouvrage à délaisser cette matière première. Cependant depuis quelques années, nous assistons à un retournement de situation. Le bois signe son grand retour dans les constructions : chez les particuliers avec la multiplication des maisons en bois, des chalets et des farés en kit, et également dans les structures des édifices publics. On ne présente plus le plus gros projet de l'année 2014, l'hôtel Sheraton Deva, à Bourail, qui fait aujourd'hui figure de référence en matière de construction en bois grâce à sa réussite esthétique. De nombreux autres projets intégrant le bois ont vu le jour au cours de ces dernières années. Ce matériau noble inspire les nouvelles tendances architecturales et ses atouts économiques et écologiques apportent des arguments de poids à son grand retour. Pour Gilles Stangalino, trésorier de la grappe d'entreprises Bois et Développement et gérant du cabinet d'architecture Athanor Calédonie, l'objectif est de promouvoir le bois, notamment local, dans la construction. « Ce matériau a de très bonnes propriétés thermiques et mécaniques et apporte une rapidité de mise en œuvre tout en garantissant sa qualité. Nous avons réalisé plusieurs constructions assez importantes en bois telles le centre culturel de Voh,

la base nautique de Koumac, l'immeuble Pasteur à Nouméa ou encore la mairie de Hienghène (issue d'un mix entre bois et béton). D'ailleurs, on constate une augmentation de la demande de construction en bois sur le territoire même si certains maîtres d'ouvrage sont encore réticents à l'utiliser. Pourtant aujourd'hui, nous avons du bois traité d'excellente qualité et souvent moins cher que le béton. »

Des quotas qui protègent la production locale

Pour les importateurs comme pour les constructeurs, il ne fait aucun doute que le bois est intrinsèquement lié à l'avenir du bâtiment. Avec cependant un bémol, malgré une ressource en bois de construction présente sur le territoire et prête à l'exploitation grâce au pin des Caraïbes, 75 % des besoins en bois (bois de sciage et bois brut) sont aujourd'hui couverts par l'importation. C'est le cas notamment du radiata (famille du pin) de Nouvelle-Zélande, principalement utilisé dans la construction. Afin de protéger la production locale, l'Établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) a été mandaté par les provinces Nord et Sud pour réguler les importations et dresser un bilan de la filière bois. Le fait est que depuis 2010, le marché du bois, notamment du bois local, est en légère mais constante augmentation. Selon le dernier rapport de l'ERPA, pour l'année 2013, celui-ci a atteint son niveau le plus haut depuis huit ans avec près de 25 % de fourniture du marché global. 16 303 m³ de bois de sciage et 855 m³ de bois brut ont été importés en 2013 contre 2 385 m³ de bois de sciage

et 3 296 m³ de bois brut produits localement. Le volume global de consommation de bois cette même année s'est élevé à 22 839 m³. Depuis dix ans, le marché local varie de 21 à 24 000 m³. En fait, son évolution est liée aux variations des volumes importés. Depuis 2011 justement, l'importation connaît une baisse sensible. Dans le souci constant de protéger la production locale, le service des douanes régit désormais les quotas d'importation sur les conifères (brut et scié). Un contingentement à l'année est imposé à chaque importateur qui doit soumettre ses demandes à l'ERPA. En 2013, les quotas d'importation s'élevaient à 19 000 m³ pour le bois scié et 500 m³ pour le bois brut.

Un déficit local en bois noble

Concernant les essences locales, 75 % de la production est détenue par les plantations de pin des Caraïbes, une essence à la croissance rapide estimée à trente ans et destinée à la construction. Celle-ci est menée depuis la fin des années soixante-dix, en majorité sur le plateau de Tango, le long de la Koné-Tiwaka. La scierie de Netchaot exploite actuellement 15 % du plateau qui s'étend sur 1 500 hectares. Autre source mature de pin : l'Île des Pins dont l'exploitation reste encore au ralenti. Mais alors, pourquoi importer du bois de charpente puisque nous possédons la ressource sur le territoire ? « *Parce que le pin des Caraïbes de Nouvelle-Calédonie peut être utilisé comme bois de charpente dans la construction individuelle (habitation particulière, faré, cabane) mais, comme tout matériau produit ici, il ne bénéficie d'aucun agrément ni d'aucune certification internationale reconnue. En conséquence, il ne peut être employé dans la construction d'édifices publics. Aujourd'hui, il est principalement utilisé comme rondin, bois de palette destiné à la distribution ou bardage* », explique Julien Barbier, de l'ERPA. Une problématique qui devrait être résolue d'ici la fin de l'année si le dossier de création d'un référent normatif calédonien aboutit (lire encadré). Autre constat : le bois noble destiné à la menuiserie provient quasiment à 100 % de l'importation. « *La ressource a fortement diminué sur le territoire. En 2013, seuls 400 m³ de bois noble ont été issus des forêts provinciales* », précise Julien Barbier. Un avantage certain pour les importa-



© Kathleen Rengnet

teurs, à l'image de Patrick Boyer, grossiste depuis 1986. « *Je fais venir des essences nobles tels que le kohu, le kaori, le mé-ranti ou encore le teck des Salomon, de Malaisie, du Vanuatu, du Brésil, du Canada ou du Cameroun pour une poignée d'exploitants locaux. Et si le volume de bois noble importé est en augmentation, cela s'explique par la qualité de ces essences résistantes au temps et aux termites.* »

Une filière qui s'organise

Depuis cinq ans, la sylviculture, c'est-à-dire l'ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération, a remis la filière bois sur les rails. Ainsi, en 2012, la SAEM Sud Forêt a été créée - financée par la province Sud, la Caisse des dépôts et consignations et Promosud - avec comme objectif la plantation en cinq ans de 1 500 hectares de forêt d'essences endémiques (kaori, santal, faux tamanou, aurocaria, gaïac...) et une partie de pin et mahogany. « *Au départ,*

nous avons dû sélectionner les graines et former des pépiniéristes à la culture sylvicole. Aujourd'hui, onze d'entre eux travaillent avec Sud Forêt. Nous les formons, leur donnons les graines, leur apportons une aide et un suivi régulier, puis nous leur rachetons les plants pour constituer les forêts. Depuis 2012, nous avons planté 270 hectares et nous prévoyons d'en planter 300 en 2015 et 450 en 2016 », explique Ricardo Pinilla-Rodriguez, directeur général de Sud Forêt.

Autre pas en avant, en mai 2013, avec la création de la grappe d'entreprises Bois et Développement qui compte aujourd'hui vingt-quatre sociétés de la filière bois. « *Son principal objectif est de développer la sylviculture locale, de promouvoir les bois locaux, notamment dans la construction, ainsi que de défendre les intérêts des entreprises adhérentes* », souligne Serge Darmizin, président de la grappe et d'Éco-bois Concept.

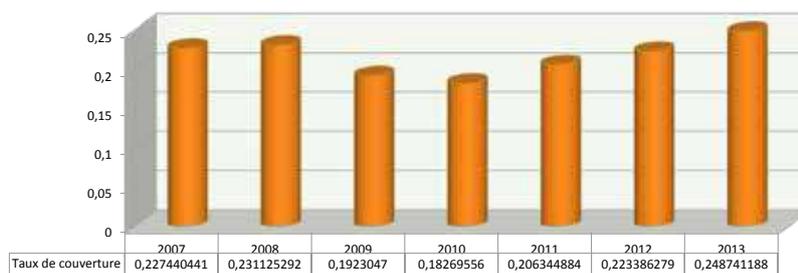
Mais, si la Nouvelle-Calédonie regorge d'essences endémiques et importées de

qualité, l'exploitation de ces bois demande du temps, beaucoup pour certains. « En fait, nous avons une sylviculture à deux vitesses, note Adrien Collot, directeur de la grappe Bois et développement, celle du pin des Caraïbes et du santal avec un retour rapide sur 30 ans. Et celle à croissance lente, au minimum 90 ans, sur d'autres résineux (pin colonnaire et kaori) ou sur des essences nobles (kohu, mahogany, chêne gomme). Ces dernières, également plantées sur les sites d'exploitation, possèdent une forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, les principales ressources en pin se trouvent sur le plateau de Tango, arrivé à maturité, en province Nord. »

Quand bois rime avec emploi

La filière locale compte aujourd'hui cinq principaux opérateurs dans le domaine de l'exploitation-transformation avec une scierie en province Nord (Netchaot), trois en province Sud (Bourail, Sarraméa et Farino) et une à l'Île des Pins, comprenant plusieurs petites scieries de particuliers. Ils représentent une cinquantaine d'emplois directs et génèrent de 300 à 350 millions de francs de chiffre d'affaires annuel. Selon les chiffres de l'ERPA, en tenant compte de

Taux de couverture du marché par la production locale



VERS UN RÉFÉRENT NORMATIF CALÉDONIEN ?

La production locale de bois de charpente (issue du pin des Caraïbes) ne bénéficie d'aucun agrément ni d'aucune certification internationale reconnue. Le dossier de création d'un référent normatif, resté longtemps sous silence, faute d'éléments, a été ressorti il y a peu par le gouvernement. Celui-ci souhaite ainsi valoriser la production calédonienne, aussi bien pour le bois que pour les autres matériaux de construction, protéger l'industrie locale des importations de matériaux de mauvaise qualité et valoriser la qualité de la production locale, notamment au niveau des bois de charpente, réputés de très bonne qualité. En partenariat avec les provinces, l'ERPA a lancé une étude complémentaire de caractérisation et la constitution d'un dossier technique complet du pin local (résistance, caractéristiques thermiques...). L'objectif est de fournir toutes les informations, données et arguments nécessaires à l'agrément du pin néo-calédonien pour son utilisation en structure dans les marchés publics de construction. Mais plutôt que de créer une norme calédonienne, trop coûteuse et peu justifiée, compte tenu de la taille du marché, la DITTT, en charge du dossier, devrait se pencher sur l'application de normes existantes. La norme française NF, réputée internationalement, serait prise pour base. Mais au vu du marché d'importation et de la proximité géographique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, certaines normes australiennes et néo-zélandaises seraient également intégrées dans le référent normatif calédonien, lequel pourrait voir le jour courant 2015.





© Kathleen Rengnet

tous les métiers liés à la filière, le marché du bois recensait environ 300 emplois sur le territoire en 2013. La création d'emplois - production de plants, abattage, sciage, plantation, etc. - fait d'ailleurs partie des objectifs de la province Sud et de la grappe Bois et Développement qui souhaitent y intégrer les populations océaniques, notamment les tribus. « Le bois est une ressource inépuisable s'il bénéficie d'une bonne gestion. De plus, si nous continuons l'exploitation d'essences nobles sur la durée, nous pourrions exporter un bois de

qualité. Mais pour cela il faut du temps et une prise de conscience de chaque génération à venir », ajoute Serge Darmizin. Afin de professionnaliser la filière, il y a également une volonté de qualification d'une main-d'œuvre aux nouveaux métiers du bois. D'après Adrien Collot, « les métiers évoluent. Il y a une tendance vers l'informatisation des outils de transformation. Savoir piloter des machines à commandes numériques nécessite une formation qui n'existe pas en Nouvelle-Calédonie. Un travail est donc à mener sur la formation

pour adapter celle-ci aux besoins des entreprises ».

La volonté de valoriser la filière bois est donc bien affirmée. Il est question de projets, de reboisement, de regroupement d'entreprises, de structuration, de lourds investissements afin de monter en puissance et d'ancrer cette filière bois dans un développement socio-économique durable. La sylviculture est promue à un bel avenir : la richesse verte et durable de la Nouvelle-Calédonie de demain...



© Kathleen Rengnet

ROGER TALAMONA, UN PIONNIER DE LA SYLVICULTURE

« Créer les richesses pour l'ère après-nickel »

Roger Talamona a planté son premier arbre sur son domaine des Vergers du Mont-Dore, dans la vallée de Mouirange, en 1978. Dès lors, il a promu et défendu corps et âme la sylviculture en Nouvelle-Calédonie. Il est aujourd'hui à la tête d'un domaine de 25 hectares qu'il partage avec sa fille et sur lequel poussent sept essences (teck de Thaïlande, santal, pin des Caraïbes, araucaria, mahogany, eucalyptus et kaori), et d'une scierie artisanale. Il a prouvé, grâce au compost qu'il fabrique lui-même, que les forêts, notamment de pin et d'eucalyptus, peuvent repousser sur les anciens terrains miniers. « Les forêts sont une ressource pour la Calédonie et un atout pour l'avenir du pays aussi bien économiquement que socialement. La sylviculture doit créer les richesses pour l'ère après-nickel car nous avons la chance d'avoir un bois d'excellente qualité (...) De plus, la croissance de la sylviculture permettrait la création de centaines d'emplois notamment au sein des tribus. Parce qu'il ne faut pas seulement planter, laisser pousser puis couper, il faut aussi entretenir les forêts. Tout cela est synonyme de développement durable et de richesses pour les Calédoniens. Il faudrait planter un million d'arbres par an sur le territoire. Cela permettrait l'emploi d'au moins 200 personnes. En Nouvelle-Zélande, ce sont 30 millions d'arbres qui sont plantés chaque année. On a quarante ans de retard par rapport à eux. Ici, beaucoup d'arbres ont été coupés, mais peu ont été replantés. »



Le bois, une passion durable



Villa - Faré - Bungalow - Charpente - Couverture - Lamellé collé - Ossature bois



Ecoboïs Concept - 4 av Baie de Koutio - ZI Ducos - BP 4223- 98847 NOUMEA CEDEX

Tél : (687) 25 50 88 - Fax : (687) 25 34 15 - Courriel : ebc@ecoboïsconcept.nc - www.ecoboïsconcept.nc



“Aujourd'hui **un arbre**,
demain **une forêt**”



BP 716 - Port Laguerre - 98890 Païta - Tél. : 35 31 44
Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 16 h

Devenez un commerçant éco-responsable !

En mars prochain, la CCI, avec ses partenaires*, lance une opération pilote à destination des commerçants qui souhaitent s'engager dans une démarche éco-responsable afin de préserver l'environnement. À la clé, une labellisation qui valorisera l'image de l'entreprise.

Être soucieux de son environnement est devenu la responsabilité de chacun. Les entreprises calédoniennes souhaitent de plus en plus mettre en œuvre des actions pour réduire leur empreinte écologique. Afin de les accompagner, la CCI, sensible à ces thématiques, déploie en mars une opération pilote, Commerces éco-responsables, qui s'adresse particulièrement aux petits commerçants. « Elle est destinée à ceux qui ont déjà mis en place des pratiques de développement durable ou qui souhaitent s'engager dans cette démarche éco-responsable », précise Laure Massé, conseillère environnement à la CCI. L'opération pilote se basera sur un éventail d'une vingtaine de commerçants dont l'activité se situe sur l'ensemble de la province Sud. « Nous souhaiterions

avoir un large panel d'activités, que ce soit dans l'habillement, l'alimentation ou un autre secteur », souligne la conseillère.

Pré-diagnostic

L'opération consistera d'abord à réaliser un pré-diagnostic gratuit, une sorte d'état des lieux sur les pratiques des commerçants dans les domaines de l'énergie, des déchets, de la consommation d'eau, des achats... « Il y aura également un volet social, relève Laure Massé, puisqu'il s'inscrit dans toute démarche de développement durable. » Une fois le pré-diagnostic réalisé, des préconisations et des pistes d'amélioration seront proposées aux commerçants. Par exemple : sur la thématique de l'énergie, opter pour un éclairage plus performant afin de diminuer

la consommation d'électricité, privilégier les produits éco-responsables pour les achats, ou encore réaliser un diagnostic Opticlim que propose le CTME (Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie).

Labellisation

« Les participants auront ensuite six mois pour réaliser les actions proposées, explique Laure Massé. Puis à la fin de cette période, une visite de contrôle au sein de l'entreprise permettra d'évaluer ce qui a été effectué avant qu'un Comité de labellisation juge sur des critères quantitatifs et qualitatifs si le commerçant peut être labellisé éco-responsable. » La remise du label se fera en février ou mars 2016. Une campagne de communication accompagnera la labellisation afin de mettre en avant les commerçants éco-responsables. Une labellisation qui leur permettra de réaliser des économies d'énergie et de réduire leurs dépenses. Mais également de diminuer leur empreinte sur l'environnement. Au-delà, de valoriser leur image auprès d'une clientèle de plus en plus concernée par le développement durable.

*SEPT PARTENAIRES POUR CETTE OPÉRATION

- Province Sud
- Mairie de Nouméa
- L'ADEME
- Le CTME
- SIVM SUD (Syndicat intercommunal à vocation multiple)
- SIGN (Syndicat intercommunal du Grand Nouméa)
- Le Syndicat des commerçants

Pour les commerçants intéressés : demandez le dossier d'inscription à la CCI : Tél. 24 31 15 environnement@cci.nc





SABA TRAVAUX PUBLICS

BP 2420 Pont-des-Français - 98874 Mont-Dore - NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : + 687 25 25 61 - Gsm : + 687 78 80 02 - sabatravauxpublics@gmail.com

**à vendre
a/p 12.3M XPF**

**Commerces - Bureaux
Espaces Restauration & Santé**



Votre Centre Commercial - Livraison mai 2016



Informations & Ventes :

Tél : (+687) 43 98 97 - GSM : (+687) 72 98 84

centrauteuil@aline.nc

Recruter : un parcours codifié

Votre activité tourne bien et le besoin de main-d'œuvre supplémentaire se fait sentir ? Recruter un salarié demande de suivre un processus aux étapes clairement établies. Mode d'emploi.

Comment trouver la personne idéale ?

Les offres d'emplois doivent détailler les qualifications et les compétences requises. Toute offre publiée ou diffusée doit être datée, rédigée en français et sans critère discriminatoire. L'offre doit d'abord être diffusée en interne. Si elle aboutit, il n'y a pas de condition de citoyenneté ou de résidence. Dans le cas contraire, ces offres doivent passer par les organismes de référence en la matière : le Service de l'emploi et du placement en province Sud (SEP), CAP Emploi en province Nord et si l'employeur le souhaite, par les agences de recrutement et d'intérim.

Une fois le futur salarié trouvé, quelle est l'utilité d'une lettre d'embauche ?

Elle n'est pas obligatoire si la signature du contrat de travail intervient immédiatement. En revanche, la lettre devient utile lorsque l'embauche n'est pas immédiate. Les deux parties, après signature de la lettre, s'en-

gagent alors à la signature d'un futur contrat de travail. Le document doit mentionner la fonction, la rémunération et la durée du travail. La promesse d'embauche, si elle n'est pas respectée, peut aider la partie lésée à recevoir des dommages et intérêts et, si la rupture est à l'initiative de l'employeur, il peut y avoir requalification en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Quelles sont ensuite les démarches administratives ?

La toute première est l'affiliation du futur salarié, s'il ne l'est pas déjà, au régime général de la CAFAT. Vient dans la foulée la Déclaration préalable à l'embauche (DPAE), à effectuer auprès de la CAFAT. Le formulaire est à retirer sur place ou à télécharger sur le site de la Caisse. Cette déclaration doit impérativement intervenir avant la prise de fonction du salarié. Par ailleurs, toute société adhère obligatoirement à un régime de

retraite complémentaire, la CRE-IRCAFEX. Lors de l'embauche, le nouveau salarié devra être déclaré à l'organisme. Notons qu'une entreprise individuelle peut elle aussi embaucher un salarié. Elle devra alors adhérer au régime de retraite complémentaire.

Existe-t-il des démarches à réaliser en interne à l'entreprise ?

Il y en a deux principales : la société doit constituer un dossier individuel pour l'employé, comprenant les renseignements sur la domiciliation, le contrat de travail, une copie de la carte d'identité et du permis de conduire si nécessaire, une copie des diplômes et les coordonnées bancaires. La seconde est l'inscription du nouveau salarié dans le registre unique du personnel, un registre obligatoire. Il mentionne les éléments essentiels sur l'identité de la personne, l'emploi occupé, les qualifications ainsi que les dates d'entrée et éventuellement de sortie de tous les salariés.

Pourquoi une visite médicale est-elle également obligatoire ?

Elle permettra de confirmer que le salarié est apte à occuper le poste pour lequel il est embauché et de déterminer si la personne n'est pas atteinte d'une affection dangereuse pour les autres travailleurs. La visite médicale relève de la responsabilité de l'employeur qui doit contacter le SMIT (tél. 35 23 52). Elle doit se faire avant l'embauche ou au plus tard avant la fin de la période d'essai.

Cette période d'essai répond-elle à des règles ?

Elle n'est pas obligatoire, mais ne se présume pas. Elle doit donc être établie par écrit. Elle doit correspondre, pour un CDD, à 1 jour par semaine dans la limite de 2 semaines pour un contrat de moins de 6 mois, et dans la limite de 1 mois pour les contrats de plus de 6 mois. Pour les CDI, la période d'essai est de 1 mois renouvelable une fois pour les ouvriers et employés, et 3 mois renouvelables une fois pour les cadres, agents de maîtrise et techniciens.



CC INTERNATIONAL LE PNEU



ARRIVAGE PNEUS NEUFS*

AVEC LE PNEU
C'EST ÇA AUSSI !!

235 - 70 - 16
10 900F

155 - 70 - 13 ► 5 300F

175 - 65 - 14 ► 5 500F

195 - 65 - 15 ► 7 900F

205 - 55 - 16 ► 10 900F

245 - 70 - 16 ► 12 500F

255 - 70 - 16 ► 12 900F

FACILITÉ
DE
PAIEMENT

MONTAGE ET POSE GRATUIT

1^{ER} CHOIX D'OCCASION
FABULEUX
L'OCCAZ COMME NEUF!



*Dans la limite des stocks disponibles.

PONT DES FRANÇAIS - AVENUE DES DEUX BAIES À CÔTÉ DU DRIVE IN
AU MONT-DORE - TÉL 24 99 20

Formation professionnelle : quoi de neuf en 2015 ?

La formation professionnelle est une des priorités pour le développement économique de la Calédonie. Raison pour laquelle la CCI propose un panel de formations répondant aux besoins exprimés par les entreprises. Petit tour d'horizon des nouveautés 2015.

Formations inter-entreprises

Cette formule permet de former les participants sur un programme identique en échangeant sur leurs expériences et leurs pratiques professionnelles. Cinq nouveautés viennent enrichir l'offre déjà existante :

• L'identification des risques professionnels

Cette formation s'adresse au responsable/technicien de sécurité, membre du CHSCT, etc. Objectifs : acquérir les connaissances de base en matière de santé et de sécurité au travail (identifier les principaux dangers liés à l'activité professionnelle, connaître les moyens de prévention, etc.).

• Protection cutanée, auditive et respiratoire

Elle concerne toutes les personnes susceptibles d'être soumises à ce type d'agression. L'idée ? Comprendre les risques qui leur sont associés, leurs conséquences et les moyens de prévention et de protection pour maîtriser ces dangers.

• Initiation aux rayons ionisants

Identifier la présence d'une source radioactive, comprendre les risques qui en découlent et savoir s'en protéger. Ces

trois points fondamentaux concernent tout employé susceptible de travailler à proximité de sources radioactives.

• Iso 14001

Cette formation est liée à l'évolution de la norme (version 2015). Il s'agit d'un outil d'organisation des entreprises qui s'adresse aux dirigeants et/ou aux responsables qualité qui souhaitent inscrire leur société dans une démarche environnementale et/ou la certifier.

• Iso 9001

L'objectif ? Comprendre et anticiper les exigences de cette nouvelle norme. Elle concerne les chefs d'entreprise, les responsables HSE, etc. qui aspirent à orienter leur entreprise vers le management de la qualité.

L'IRA Pacific

Suite au partenariat entre l'Institut de régulation et d'automation d'Arles et la CCI, l'IRA Pacific a vu le jour il y a trois ans. Les objectifs étant pour Amanda Bao, responsable de l'IRA Pacific, « de proposer aux entreprises des formations adaptées ou sur mesure dans le domaine du commandement des procédés industriels ». L'arrivée d'un nouveau formateur a permis de

développer de nouvelles offres en électricité et en automatisme.

• Habilitations électriques :

- Opérations d'ordre non-électrique H0/BO : cette formation s'adresse à toute personne amenée à travailler à proximité d'une source électrique (ex : peintre, maçon, agent de nettoyage, etc.) et a pour objectif de sensibiliser les salariés aux risques électriques.

- Opérations d'ordre électrique, basse tension : cette formation concerne toutes les personnes exécutant ou en charge de travaux électriques et permet aux employeurs de délivrer à leur personnel une autorisation à agir dans le cadre du niveau de l'habilitation délivrée (B1, B2, BR, BC, BS ou BE)

• Électricité

- Base d'électricité : destinée à toute personne souhaitant se former dans le domaine de l'électricité domestique (habitat) et tertiaire (tout établissement amené à recevoir du public).

- Électricité industrielle : cible tout agent susceptible d'intervenir sur un process industriel.

Ces deux formations, sont étayées d'exercices pratiques et de mises en situation sur des maquettes.

• Automatismes

- Bases et pratique des automates programmables : formation destinée aux agents d'exploitation ou de maintenance permettant d'acquérir les bases nécessaires à la manipulation des automates programmables.

• Contacts :

- Formation professionnelle continue : 24 31 35
- IRA Pacific : 28 02 87
- CCI province Nord : 42 68 23

EN PROVINCE NORD AUSSI

L'agence de la CCI de Koné propose plusieurs nouveautés. Parmi elles, la possibilité de passer le TOEIC (Test Of English for International Communication), une certification reconnue mondialement qui vise à évaluer ses connaissances en anglais dans un contexte professionnel. Au volet de la formation professionnelle continue, on notera : la possibilité de se former à Koné sur les thématiques QHSE, notamment SST, lutte contre le feu, conduite sur chariot élévateur... Quant aux chefs d'entreprise souhaitant gagner en compétence rapidement, un programme de formations appelées Autodiagnostic a été mis en place. Chaque Autodiagnostic s'accompagne d'un transfert d'outils et d'un suivi personnalisé au sein de l'entreprise, deux éléments qui leur apportent une vraie valeur ajoutée. Enfin, un accompagnement en ressources humaines avec la création d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est proposé par la CCI de Koné.

personnes formées par an
par le pôle formation
 de la CCI

3200

80 %

de réussite
 aux examens pour l'**EGC**

140

formations continues
 sont au catalogue de la FPC

82 %

d'insertion professionnelle
 pour la **CCI apprentissage**

100 %

d'insertion professionnelle
 pour l'**EGC**

90 %

de réussite aux examens
 pour la **CCI apprentissage**

des formations qui vous ouvrent la voie de l'excellence
pour l'insertion professionnelle

BRAVO À NOS ÉTUDIANTS !

La CCI forme pour l'emploi
 en fonction des besoins des entreprises

Souriez, c'est la saison des iBozu !



ACCUEIL
EN TRIBU

3 JOURS / 2 NUITS

AVION
+ HÉBERGEMENT

i-BOZU:
19 215 F
/PERS.*

Big BOZU:
14 015 F
/PERS.**

iBozu

Les îles Loyauté à prix d'ami.

> RÉSERVEZ
AVANT LE 31 MARS !
> SÉJOUR DU 1^{er} MARS AU 30 JUIN

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS DANS LES AGENCES DE TOURISME PARTENAIRES :

ARC-EN-CIEL VOYAGES : 27 19 80 - CALEDONIA SPIRIT : 27 27 01 - CENTER VOYAGES : 28 40 40

DESTINATION ILES DES PINS : 24 92 80 - LOYALTY TOURS : 27 70 50 - NOUVELLE-CALEDONIE TOURS : 23 10 50

PACIFIQUE LAGON VOYAGE : 25 53 00 - PHILO TOURS : 28 99 57 - VOYAGENCE : 25 72 40


air calédonie
NOS RACINES ONT DES AILES

Destination

îles
loyauté

www.iles-loyaute.com

*Promotion au départ de Nouméa. Prix TTC par personne (base 2 personnes), à partir de, incluant : avion A/R, hébergement 2 nuits, frais d'agence. Offre soumise à conditions, réservation entre le 2 février et le 31 mars 2015 et séjour entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2015, dans la limite des 3 500 forfaits disponibles toutes destinations confondues, des disponibilités des structures d'hébergement et de transport. Offre non cumulable, non modifiable, non échangeable, non remboursable. **Tarifs « Big Bozu » : sur certains vols uniquement.

SALAIRE

À compter du 1^{er} février 2015, le taux du salaire horaire minimum garanti a été fixé à 904,81 francs brut correspondant à 152 912 francs brut pour une rémunération mensualisée de 169 heures.

Le taux du salaire horaire minimum agricole garanti a été fixé à 769,09 francs brut correspondant à 129 977 brut pour une rémunération mensualisée de 169 heures.

Arrêté n°2015-27 du 20/01/15

Arrêté n°2015-29 du 20/01/15

JONC n°9121 du 29/01/15



CANC

Le budget primitif 2015 de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC) a été arrêté en recettes à la somme d'un milliard trois cent cinquante-huit millions cinq cent trente-cinq mille francs (1 358 535 000 F) et en dépenses à la somme d'un milliard quatre cent trente-neuf millions trois cent douze mille francs (1 439 312 000 F), faisant apparaître un résultat global déficitaire de quatre-vingts millions sept cent soixante-dix-sept mille francs (80 777 000 F) qui sera prélevé sur le fonds de roulement de l'établissement.

Arrêté n°2015-73/GNC du 20/01/15

JONC n°9121 du 29/01/15



HAUT-COMMISSARIAT

Par arrêté du ministre de l'intérieur et de la ministre des outre-mer, il a été mis fin aux fonctions de commissaire délégué de la République pour la province Sud auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie exercées par M. Régis Elbez, sous-préfet hors cadre.

Par arrêté de même date, M. Philippe

Laycuras, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en instance de détachement dans le corps des administrateurs civils, a été nommé commissaire délégué de la République pour la province Sud auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Arrêtés du 12/01/15

JORF n°0024 du 29/01/15

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a été étendue et adaptée dans les îles Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n°2015-24 du 14/01/15

JORF du 08/02/15

MONITEUR-ÉDUCATEUR

Le diplôme à finalité professionnelle de moniteur-éducateur créé et délivré par la Nouvelle-Calédonie est désormais reconnu par l'État.

Arrêté du 15/01/15

JORF du 24/01/15

URBANISME COMMERCIAL

Une délibération relative à l'urbanisme commercial en province Sud a été adoptée. Ses principes fondamentaux sont que les implantations, extensions et changements de secteur d'activité d'entreprises commerciales doivent répondre aux exigences d'aménagement du territoire et de développement durable. Ils doivent garantir de manière générale le développement équi-

libré des différentes formes de commerce et contribuer en particulier au maintien des activités dans les zones rurales, à la modernisation des équipements commerciaux, ainsi qu'au rééquilibrage des agglomérations par le développement des activités dans les centralités urbaines.

Délibération n°27-2014 du 12/12/14

JONC n° 9105 du 23/12/14

FISCALITÉ

Une loi du pays a instauré un régime fiscal spécifique en faveur des mutations de jouissance bénéficiant aux établissements de santé d'intérêt territorial, modifiant ainsi le champ d'application de la taxe communale d'aménagement, et portant diverses dispositions d'ordre fiscal.

Loi du pays n° 2014-18 du 31/12/14

JONC n° 9111 du 31/12/14



TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} JANVIER 2015

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activités industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	7,65 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,35 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	4,25 %
- Découverts en compte	13,27 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	3,87 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,27 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	4,57 %
- Prêts à taux variable	4,15 %
- Prêts relais	4,92 %

Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995F	20,25 %
- Entre 357 995F et 715 990F	14,37 %
- Supérieurs à 715 990F	9,21 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2014	0,04 %
2013	0,04 %
2012	0,71 %
2011	0,38 %
2010	0,65 %
2009	3,79 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL décembre : 119,94 / IRL janvier : 119,97*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix janvier 2015	105,42 %
- Prix janvier 2015 hors tabac	105,14 %
- Inflation 2015 hors tabac	- 0,20 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	+ 0,50 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMG horaire	904,81 ^F
- SMG mensuel	152 912 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMAG horaire	769,09 ^F
- SMAG mensuel	129 977 ^F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 ^F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 152 900 F CFP)	498 301 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	299 500 ^F
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	354 900 ^F
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	
- CCS non plafonnée	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2013	2014	2015
Janvier	101,34	101,50	101,82*
Février	101,30	101,52	
Mars	101,29	101,49	
Avril	101,44	101,40	
Mai	101,66	101,49	
Juin	101,70	101,53	
Juillet	101,66	101,63	
Août	101,67	101,60	
Septembre	101,51	101,52	
Octobre	101,45	101,43	
Novembre	101,53	101,40	
Décembre	101,46	101,41	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire.

Mon salarié est en congé maladie, puis-je le licencier ?

Un employeur peut prononcer la rupture du contrat de travail d'un salarié absent pour cause de maladie uniquement pour l'un des motifs suivants :

- la commission d'une faute grave
- l'impossibilité de maintenir le contrat pour un motif non lié à la cause de la suspension
- la nécessité dans laquelle il se trouve de pourvoir au remplacement du salarié absent en cas de maladie excédant une durée prévue par la réglementation en vigueur ou par voie conventionnelle.

Ainsi, l'employeur est admis à prononcer un licenciement lorsque l'indisponibilité du salarié, résultant d'une maladie ou d'une invalidité non liée à un accident ou à une maladie d'origine non professionnelle, est prolongée au-delà d'une durée de 6 mois, dès lors que l'intérêt de l'entreprise le justifie. Particulièrement si le remplacement du salarié absent est nécessaire en raison de la perturbation occasionnée au bon fonctionnement de l'entreprise.

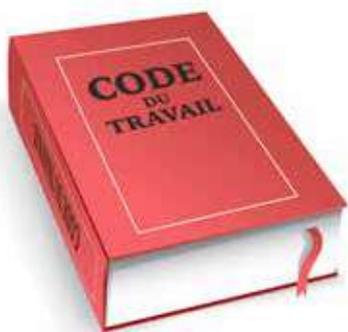
Dans ce dernier cadre, il demeure ainsi indispensable que la lettre de licenciement énonce expressément la perturbation dans le fonctionnement de l'entreprise et la nécessité de pourvoir au remplacement du salarié absent, dont le caractère définitif doit être vérifié par les juges du fond.

Article 1p 122-6 du Code du travail de

Nouvelle-Calédonie.

Article 76 bis de l'AIT

Cass. Soc. 2 déc. 2014 n° 13-10.176



Qui est concerné par la TSS ?

La Taxe de solidarité sur les services s'applique à toutes les prestations de services effectuées par une personne physique ou morale, agissant de manière indépendante, quels que soient son statut juridique (entreprise individuelle ou société) et son régime

fiscal. Et quelle emploie du personnel ou non.

Toutes les personnes physiques ou morales assujetties à la taxe doivent se faire connaître auprès des services fiscaux dans les quinze jours qui suivent le commencement de leur activité.

Le paiement de la taxe se fait au dépôt de la déclaration auprès de la recette des services fiscaux. La déclaration est annuelle pour les entreprises relevant du régime du forfait et trimestrielle pour les autres. Le taux de la taxe est de 5 %.

Qu'en est-il du gel des prix ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les mesures relatives au plafonnement des prix des produits et services instaurées par la loi du pays n°2013-7 du septembre 2013 ont pris fin.

Le gouvernement a pris des dispositions et a signé un protocole d'accord avec les syndicats professionnels et les trois organisations patronales afin de limiter les risques de choc inflationniste sur une période de 12 mois. Il prévoit le maintien des efforts de réduction de prix des 500 produits à -10 %, un comportement responsable des professionnels pour maîtriser les hausses de tarif et l'intervention du gouvernement qui, en cas de dérapage inflationniste supérieur à 2 ou 3 %, prendra les mesures réglementaires nécessaires.



Plus d'informations :

[CCI Informations juridiques](#)

24.31.32/jur@cci.nc

[Centre d'informations économiques de la CCI - Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc](#)

ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

31 mars 2015

Impôt sur le revenu Déclaration de revenus

Cette échéance concerne toutes les personnes, sauf les professionnels soumis à un régime réel d'imposition. Les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition doivent également déposer avant le 31 mars.

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 28/02, 31/05, 30/08 et 30/11

Impôt sur les sociétés - IS Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS

Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 novembre

Impôt sur les sociétés - IS Paiement acompte

Date limite du paiement de l'acompte

Impôt sur le revenu Paiement du 1^{er} acompte

Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30.000 F d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

Cotisation RUAMM

Pour les travailleurs indépendants : paiement du 2^e trimestre 2015

Déclaration de ressources

Envoi de la déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants au forfait.



IVECO

DE 3,5 TONNES
À 48 TONNES,
POUR LA ROUTE,
LA PISTE, OU LA MINE,
**À CHAQUE PRO
SON IVECO !**



On en parle www.cactus.nc

Contactez nos commerciaux sans attendre :
Tél : + 687.41.47.00 - Fax : + 687.41.47.01

Email : contact@cipac-industrie.nc
210 rue Roger Gervolino - BP 11416 - Nouvelle Calédonie - 98802 Noumea Cedex

 **CIPAC**
Industrie

 **axiome**[®]

**Palettes et bacs
de rétention**



Protégez vos équipes et l'environnement

**Équipement de
protection individuelle**



22 rue Réaumur - Ducos
Tél : 27 27 69 - Fax : 24 19 59
Email : axiome@axiome.nc
Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 17h
Samedi de 8h à 11h

EMPLOYEURS

**PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE
EMPLOI - FORMATION 2015 !**



Quels sont
vos besoins
en emploi ?

Comment
recrutez
vous ?

Quels
sont vos
effectifs ?



**VOS RÉPONSES
SONT ESSENTIELLES**

pour adapter ensemble
les formations
et connaître vos besoins
en métiers.

Envoyez vos réponses
par courrier ou mail
AVANT LE 1^{ER} JUIN

Besoin d'aide ? Appelez nos enquêteurs au 28 42 98 ou rendez-vous sur www.idcnc.nc

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie
1 rue de la Somme - Centre-Ville - BP 497 - 98845 NOUMEA CEDEX



UNE ÉTUDE DE L'IDC-NC RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES SOCIAUX ET DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.



BESOIN
DE DÉVELOPPER
OU D'INSTALLER
VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS
À VENDRE À PARTIR DE
10 MILLIONS.



Renseignements 46 70 10
www.dumbeasurmer.nc



Intéressé par une reprise d'activité ? Le Pôle appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

INDUSTRIE

✚ **Chaudronnerie, construction métallique.** Affaire existante depuis plus de 40 ans. Clientèle captive. Forte rentabilité. Effectif : entre 20 et 50. CA : entre 250 et 500 MF. Prix 200 MF / 1676 K€

COMMERCE

✚ **Société de commercialisation d'équipements, de logiciel de mesure, de positionnement et de guidage.** Marché porteur. Bonne rentabilité. Acquisition de l'immobilier possible. Effectif : inférieur à 5. CA : 200 MF. Prix : 140 MF / 1173 K€

✚ **Société d'importation et vente de mobilier de bureau.** Forte rentabilité. Effectif faible. Marchés en portefeuille. CA : entre 200 et 250 MF. Prix 150 MF / 1257 K€

✚ **Importation et commercialisation de produits et matériel nautiques.** Très belle affaire. Forte rentabilité. Effectif restreint. Prix : 190 MF / 1592 K€

✚ **Prix en baisse - A saisir : Importation et commercialisation de meubles.** Bel emplacement en province Nord. Affaire en progression régulière. Belle rentabilité. Effectif : entre 10 et 20 salariés. Possibilité d'acquiescer les murs. (Nous consulter). Prix : 66 MF / 553 K€

✚ **Édition de cartes postales et livres calédoniens.** Nombreuses références d'articles de souvenirs. Large réseau de distributeurs : moyennes et grandes surfaces, tabac, stations services, hôtellerie. Forte rentabilité. CA en progression constante. Effectif : inférieur à 5. CA : entre 50 et 100 MF. Prix : 70 MF / 587 K€

✚ **Commerce de chaussures.** Dans zone touristique. Très bel aménagement. Opportunité à saisir. Prix : 12 MF / 100 K€

SERVICES

✚ **Société de transport et livraison de marchandises.** Clientèle fidèle. Flotte d'une douzaine de camions en bon état. CA : supérieur à 100 MF. Effectif : inférieur à 15. Prix : 90 MF / 754 K€

En partenariat avec Action Entreprises
www.action-entreprises.nc
 Contact : actionentreprises@lagoon.nc - Tél. : 24 14 41



NOUVELLE-CALÉDONIE

✚ **Salon du logiciel**
 Du 18 au 19 mars
 Toutes les nouveautés numériques
 Complexe Château Royal
 Tél. 79 64 64
www.salondulogiciel.nc



✚ **Salon Habitat déco**
 Du 26 au 29 mars
 L'essentiel pour se sentir bien chez soi
 Maison des artisans, Nouville
 Tél. 27 56 85 / 77 30 90
www.boutiques-artisanales.nc

EUROPE

✚ **Écobat**
 Du 18 au 20 mars
 Salon du bâtiment durable
 Paris Expo Porte de Versailles
www.salon-ecobat.com

✚ **Made Expo**
 Du 18 au 21 mars
 Salon international de l'architecture et du bâtiment
 Fiera Milano, Rho - Milan - Italie
www.madeexpo.it

✚ **Mondial body fitness**
 Du 20 au 22 mars
 Salon professionnel et grand public de la forme, de la santé et du bien-être
 Paris Expo Porte de Versailles
www.vivelaforme.com

✚ **Salon du livre de Paris**
 Du 20 au 23 mars
 Salon international du livre de Paris
 Paris Expo Porte de Versailles
www.salondulivreparis.com

✚ **Salon Vivre autrement**
 Du 20 au 23 mars
 Salon de l'alimentation et vins bio, beauté et santé bio, textile éco, éco-produits, protection de l'environnement
 Parc Floral de Paris - Esplanade du château de Vincennes
www.salon-vivreautrement.com

✚ **Franchise Expo Paris 2015**
 Du 22 au 25 mars
 Salon international de la franchise
 Paris Expo Porte de Versailles
www.franchiseparis.com/

✚ **Solutions ressources humaines 2015**
 Du 24 au 26 mars
 Salon des outils et services dédiés aux dirigeants d'entreprises, aux responsables des ressources humaines et de la formation
 Paris Expo Porte de Versailles
www.solutions-ressources-humaines.com

ASIE PACIFIQUE

✚ **China Trade Show**
 Du 17 au 19 mars 2015
 Salon international de la production électronique
 Shanghai New international Expo center
www.productronica-china.com

✚ **Franchising & Business opportunities Expo**
 Du 27 au 29 mars
 Salon de la franchise et des opportunités d'affaires
 Royal hall of industries - Horden pavillon - Sydney
www.franchisingexpo.com.au

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.
 N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

SAVOIR ENTREPRENDRE ET DURER !

Au sein du G7, la France est la championne de la plus forte croissance de créations d'entreprise. Mais créations qui trop souvent ne sont pas pérennes. Dans le dossier de **Management** du mois de février, une vingtaine d'entreprises dévoilent ce qu'ont été pour elles les clés d'un succès qui dure. Clés qui pourraient devenir les vôtres, entrepreneurs calédoniens ! Très inspirant et porteur d'espoir. Infos, portraits, sagas, conseils, ce magazine fourmille d'infos utiles aux managers.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.



Activer les leviers de croissance



Le dossier d'**Info Métiers** propose des pistes aux entreprises artisanales afin d'améliorer leur compétitivité. Productivité, qualité, service clients, innovation, image sont autant de gages de compétitivité accessibles aux entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Portraits d'apprentis, diplômés de l'année 2014 du CFA Lucien Mainguet, infos pratiques, le nouveau magazine de la CMA consacre également deux pages à la thématique santé/sécurité/environnement, avec un zoom sur l'opération garage propre.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.

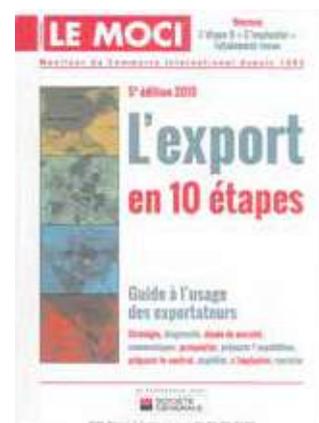
HALTE AUX DÉCHETS !

Le n° 23 de **Environnement Nouvelle-Calédonie** est entièrement consacré aux déchets. En 40 ans, leur quantité a doublé. L'occasion pour le magazine de faire un panorama complet de la situation des déchets sur le territoire : la gestion des déchets, les filières réglementées, zoom sur la grappe qui regroupe les professionnels de la collecte et des traitements des déchets, le recyclage du plastique et du verre, les déchets dangereux, les déchets inertes du BTP, les déchets des entreprises... Sans oublier un volet essentiel sur la prévention des déchets.

Disponible chez les dépositaires de presse - 600 F



Réussir à l'international



Les marchés étrangers sont sources d'opportunités et de croissance. L'export n'est pas réservé à une élite. Selon **Le Moci**, tout entrepreneur peut s'y orienter pour peu qu'il ait une expérience, un projet et un produit "ficelé", une vision à long terme. La 5^e édition du guide *L'export en 10 étapes* offre une véritable boîte à outils aux entrepreneurs et répond à la multitude de questions qui surgissent sur le cheminement d'un projet à l'export.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.

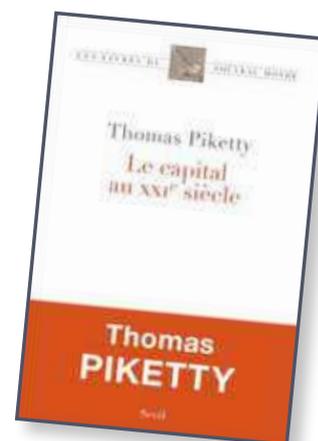
LE COIN DU LIVRE

Le capital au XXI^e siècle

La répartition des richesses est l'une des questions les plus vives et les plus débattues aujourd'hui. Mais que sait-on vraiment de son évolution sur le long terme ? La dynamique de l'accumulation du capital engendret-elle inévitablement sa concentration toujours plus forte entre quelques mains, comme l'a pensé Marx au XIX^e siècle ? Ou bien les forces équilibrantes de la croissance, de la concurrence et du progrès technique conduisent-elles spontanément à une réduction des inégalités et à une harmonieuse stabilisation dans les phases avancées du développement, comme l'a cru Kuznets au XX^e siècle ? Ce livre tente de répondre

à ces questions à partir de données historiques et comparatives beaucoup plus étendues que toutes les études antérieures. Parcourant trois siècles et plus de vingt pays, il offre une perspective inédite sur les tendances à l'œuvre et un cadre théorique renouvelé pour en comprendre les mécanismes. Selon Paul Krugman, prix Nobel d'économie et chroniqueur au *New York Times* : « Ce livre va changer la manière de réfléchir sur la société et de faire de l'économie ».

**Thomas Piketty - Éditions du Seuil
Collection Livres du nouveau monde.**



L'ALERTE CYCLONIQUE : POUR BIEN LA COMPRENDRE, COMPTEZ JUSQU'À 2 !

PRÉ-ALERTE : cyclone en approche
➔ *Soyez attentifs !*

ALERTE 1 CYCLONE
DANS MOINS DE 18H
➔ *PRÉPAREZ-VOUS !*

ALERTE 2 CYCLONE
DANS MOINS DE 6H
➔ *PROTÉGEZ-VOUS !*

PHASE DE SAUVEGARDE :
cyclone passé
➔ *Restez vigilants !*

TOUTES LES CONSIGNES EN CAS D'ALERTE CYCLONIQUE SUR www.gouv.nc



Période cyclonique 2014-2015 : un système d'alertes numéroté est désormais en vigueur.
En cas de menace cyclonique, vous devez impérativement vous y conformer.



MUTUELLE DU NICKEL



La mutuelle indispensable à la santé des travailleurs de la métallurgie, de la mine et de l'énergie.

Forte de ses valeurs de solidarité et d'entraide, la Mutuelle du Nickel offre à tous les Calédoniens un accès à des soins et des équipements de qualité au meilleur prix.

Avec 50 salariés et un chiffre d'affaires d'un milliard et demi de Francs, entièrement réinjecté dans l'économie locale, la Mutuelle du Nickel est un acteur majeur de la santé en Nouvelle-Calédonie.



LA MUTUELLE SANTÉ

3 CENTRES D'OPTIQUE

5 CABINETS DENTAIRES

3 CABINETS D'OPHTALMOLOGIE

Doniambo • Cotisations / Prestations - Tél : 26 60 40

Quartier Latin - Tél : 25 13 00 • Doniambo - Tél : 26 60 46 • Kooehné - Tél : 47 77 22

Doniambo - Tél : 26 60 42 • Thio - Tél : 44 51 56 • Kouaoua - Tél : 42 45 75 • Kooehné - Tél : 47 77 15

Doniambo - Tél : 26 60 44 • Quartier Latin - Tél : 25 13 02 • Kooehné - Tél : 47 77 20